


**1^{er} SEMESTRE
2003**

INFO-EFS

N° 43

ISSN 0986-8569



*BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION
DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

INFO-EFS n°43

1^{er} semestre 2003

SOMMAIRE

- Editorial	p. 2
- Conseil technique EFS : Direction Nationale	p. 3
- Rapport d'activité 2002	p. 4
- L'EFS est-elle dogmatique et normalisatrice ?	p. 6
Stages et formations 2002-2003	
- Les stages de formation personnelle	p. 7
- La formation d'initiateur	p. 9
- La formation de moniteur	p. 10
- La formation d'instructeur	p. 12
- Les formations secours	p. 15
- Un stage "d'unification technique" en Pologne	p. 16
- Stage techniques d'encadrement et autosecours	p. 19
Enseignement, informations diverses	
- La charte du spéléologue	p. 20
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	p. 21
- Rapport 2002 d'activités de cadres EFS	p. 23
- Label EFS, bilan 2002	p. 26
- Journées d'Etudes EFS 2003	p. 29
Technique, pédagogie, documentation	
- Le descendeur STOP à la loupe	p. 30
- Pédagogie : du symptôme à l'action	p. 32
- Documentation pédagogique (juin 2003)	p. 33
Spécial 40 ans de la FFS	
- Comment naît une fédération (Géo Marchand, 1983)	p. 34
- Histoire(s)...	p. 48

Synthèse, mise en page : Rémy LIMAGNE, Laurent MANGEL

Relecture : Rémy LIMAGNE, Laurent MANGEL

Impression pages intérieures : Laurent MANGEL, Monique ROUCHON sur duplicopieur FFS

Couverture, reliure : atelier Jivaro

Couverture : Igue de Viazac, photo de Lionel Thierry
(stage Initiateur-Perfectionnement, Lot, février 2003)

Editorial

Philippe KERNEIS
Président de l'EFS

L'éditorial précédent d'INFO-EFS s'achevait sur une note d'inquiétude suite à la dénonciation de la convention nationale secours liant la FFS et le Ministère de l'Intérieur. Un an après, le travail fourni par les responsables de la FFS et sa commission secours SSF est récompensé : une nouvelle convention nationale doit être signée courant mai. La place de notre Fédération dans le secours souterrain est reconnue par le Ministère de l'Intérieur et des relations constructives ont été renouées.

Mais d'autres difficultés nous attendent, à commencer par l'application de l'article 54 sur le remboursement des secours (voir la pétition en cours sur le site internet. <http://www.infinif.net/art54/> mise en ligne par Alain Epron) ; NATURA 2000, les CDESI, les périmètres d'interdiction autour des captages d'eau potable, etc.

La Fédération suit tous ces dossiers aux échelons national et local, avec le soutien de ses commissions SSF, scientifique et environnement. L'EFS a également un rôle essentiel à tenir en enseignant et en communiquant autour d'elle les connaissances techniques bien sûr, mais aussi l'éthique fédérale, le respect du milieu et des usagers.

Il nous a été reproché récemment de culpabiliser les spéléos par l'éditorial de SPELUNCA n°88 signé par Rémy Limagne, ou de "mettre à l'index" les clubs sans brevetés dans la circulaire n°9. Je dis à ceux qui acceptent de l'entendre qu'il n'en est rien. Nous sommes les premiers à défendre une pratique libre de la spéléologie. Mais la liberté n'a de sens qu'avec la connaissance, et trop de spéléos ignorent encore les enjeux actuels.

Il n'est pas besoin d'un brevet pour faire de la spéléo et emmener des gens sous terre, mais il est nécessaire de posséder un minimum de connaissances techniques, pédagogiques et du milieu. Ce savoir est enseigné dans les stages de l'EFS, et si nous formons des cadres, c'est dans le seul but que cet enseignement soit aussi diffusé au sein des clubs en dehors des stages.

Pourtant, il suffit de participer à quelques stages pour constater combien rares sont les stagiaires qui n'ont rien à apprendre d'important, voire d'indispensable. S'il en était autrement, nous échangerions sans doute tous nos semaines d'encadrement contre des camps d'exploration pour faire de la première. Alors continuons à informer, et s'il faut forcer le trait pour être entendu, au risque d'être mal compris, prenons en le risque.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport d'activités 2002 de l'EFS à paraître dans le Descendeur, document de préparation pour l'Assemblée Générale de la FFS.

La moitié de 2003 s'est écoulée sans grand changement par rapport à 2002. Un bilan complet paraîtra dans le prochain INFO EFS pour les Journées d'Etudes.

Je vous y donne à tous rendez-vous les 15 et 16 novembre 2003, en Normandie, pour discuter sur le thème :

Sécurité en spéléologie
connaître les risques pour apprendre à les maîtriser

Je vous souhaite une bonne lecture, et n'hésitez pas à réagir et faire des propositions.

Fédération Française de Spéléologie



École Française de Spéléologie

Conseil technique de l'EFS

Direction nationale

Président :

KERNEIS Philippe, 67 avenue Jean Jaurès, 92140 Clamart

Tél : 01.41.90.08.11

kerneis@magic.fr

Président Adjoint :

LIMAGNE Rémy, 54 route de Pont de la Chaux, 39300 Châtelneuf
Formations d'initiateurs, Label EFS, site web EFS

Tél : 03.84.51.62.08

Fax : 03.84.51.63.88

limagne@club-internet.fr

Trésorier :

LECOQ Jean-Marc, 141 route Nationale, 27310 St Ouen de Thouberville

Tél : 02.32.56.93.62

jean-marc.lecoq@wanadoo.fr

Autres membres :

CLEMENT Nicolas, Ecole publique, 39300 Châtelneuf
Formations de moniteurs, Brevet d'Etat., comité de lecture

Tél : 03.84.51.60.74

niclement@wanadoo.fr

MULOT José, 4 rue du Village, 80160 Thoix
Formation d'Instructeurs, CR activités des cadres

Tél : 03.22.55.01.85

jose.mulot@wanadoo.fr

CAZOT Emmanuel, Chemin de Griez, 38290 Frontonas
Stages de formation personnelle,

Tél : 04.74.94.70.39

emmanuelcazot@club-internet.fr

JOVIGNOT François, 1 rue Bossuet, 21160 Marsannay la Côte
Représentant du Comité Directeur FFS

Tél : 03.80.52.83.97

francois.jovignot@wanadoo.fr

Chargés de mission :

HOLVOET Jean-Pierre, 6 rue G. de Champeaux, 77720 Champeaux
Questions juridiques, publications, Brevet d'Etat

Tél : 01.60.69.97.50

jean-pierre.holvoet@libertysurf.fr

MANGEL Laurent, 28 rue Delandine, 69002 Lyon
EFS, Pôle technique de Lyon

Tél : 04.72.56.35.76

ffs.lyon@wanadoo.fr

Rapport d'activités 2002

**Philippe Kernéis,
Président de l'EFS**

Formation

Rappelons d'abord que la formation de cadres n'est pas une finalité de l'EFS. C'est un moyen d'atteindre notre objectif de permettre une pratique sûre et respectueuse du milieu. Ces objectifs doivent être ceux de tous les spéléologues car il en va de notre liberté de pratique, tant vis-à-vis des problèmes soulevés par les secours que des difficultés de plus en plus nombreuses pour accéder aux cavités.

Le rôle de l'EFS est de proposer à tous les stages les plus variés possibles, mais cela n'est possible que grâce à l'investissement de cadres compétents techniquement, scientifiquement et formés à la pédagogie, initiateurs, moniteurs et instructeurs.

Le bilan de la formation personnelle publié dans cet INFO EFS est établi avec les comptes-rendus d'activités de cadres qui détaillent les actions " au quotidien " dans les clubs, et à partir des comptes-rendus de stage.

Concernant la formation de cadres, huit stages initiateurs ont eu lieu en 2002 : 76 candidats et 57 brevets délivrés. La fréquentation de ces stages a cessé de diminuer et de plus en plus de jeunes viennent y participer. Les efforts de communication et d'aide financière proposée par la FFS semblent récompensés.

Les candidats moniteurs sont souvent de " jeunes initiateurs ". Il faudra sans doute attendre un an ou deux pour retrouver une fréquentation plus normale. Il faut sans doute aussi démystifier ce stage qui consiste avant tout à donner à de bons spéléos des connaissances pédagogiques, scientifiques et fédérales leur permettant de jouer un rôle très large dans notre communauté spéléologique.

Pour 2002, seulement 4 nouveaux moniteurs stagiaires sont issus du cursus fédéral pour 10 en tout. Pour la première fois, la majorité des moniteurs stagiaires nous vient de la formation Brevet d'Etat.

Enfin, tous les deux ans a lieu une UV instructeur. 2002 a été un très bon crû : forte participation avec huit nouveaux moniteurs entrés dans le cycle et plusieurs centaines de mètres de première dans le scialet de l'Espoir où les Compagnons de la Nuit Minérale de Senlis avaient invité l'EFS.

Le bilan de la formation est donc positif. Les actions menées en 2002 sont à poursuivre et amplifier en 2003.

Communication

Cette année a souffert d'un manque de disponibilité suite à la reconstitution de la Direction Nationale en début d'année. Plusieurs documents prévus en 2002 sont toujours en cours de rédaction.

En l'absence de rédacteur attitré, un seul numéro double d'INFO EFS est paru pour les Journées d'Etudes en novembre ; deux circulaires aux brevetés ont été envoyées en mars et en juillet, soit une périodicité quadrimestrielle.

Le réseau de correspondants départementaux est en place et permet de relayer de plus en plus d'informations entre la direction nationale et les clubs. Il reste encore à mieux définir les échanges et définir des objectifs de terrain réalistes.

Le dernier numéro de SPELUNCA a vu la reprise des parutions du Groupe d'Etudes Techniques avec un article sur la vire et le passage de vire. Faute d'animateur, le GET est pour le moment repris par la Direction Nationale.

Un nouveau Dossier Instruction est venu enrichir la collection : Spéléo et Médecine, rédigé par Jean-Michel Ostermann de la Commission Médicale (CoMed) de la FFS. Les autres dossiers prévus ne sont pas achevés à ce jour.

Pas de cahier EFS cette année. Là encore, la charge de travail des auteurs ne leur a pas permis de livrer les manuscrits pour une impression en 2002.

Enfin, l'EFS a participé à la réactualisation du MEMENTO SPELEO qui vient de paraître début 2003, ainsi qu'à la rédaction du calendrier annuel des stages bien sûr.

Le site internet s'est développé tout au long de l'année. De nombreuses publications de l'EFS sont maintenant accessibles en téléchargement. Un important travail a notamment permis de mettre en ligne le Manuel

Initiateur dont il ne reste plus que quelques exemplaires. Les fédérés peuvent également y trouver tous les documents nécessaires à l'organisation d'un stage, des renseignements sur la formation au Brevet d'Etat, les centres labellisés EFS...

Journées d'Etudes à Montbozon

Une forte participation de plus de cent personnes a fait des Journées 2002 un grand succès. Le CDS 70 a parfaitement réussi l'organisation de ce week-end de trois jours. Entre réunions et tables rondes, il était possible de flâner sur les stands de matériel ou de découvrir les dernières publications de SPELUNCA Librairie.

La proximité de nos frontières nord-est a été l'occasion d'inviter les Ecoles Belges et Suisse à participer à nos débats sur la pédagogie en stage, les liens entre milieux fédéral et professionnel, et les brevets fédéraux d'enseignement. Cette première a été appréciée de tous et est appelée à se renouveler.

Relations avec le milieu professionnel

La FFS est partie prenante de la formation du BEES spéléo. C'est pourquoi l'EFS participe régulièrement avec le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon aux réunions organisées par le Ministère. La dernière réunion fin 2002 a été consacrée à l'évolution future du BEES spéléo. Des propositions seront présentées au Ministère début 2003. 2003 sera également marquée par le début de la réflexion sur la Validation des Acquis de l'Expérience.

L'accueil des BE stagiaires dans nos stages est très important. Beaucoup y découvrent la FFS et la façon dont nous concevons la spéléologie. Ils apportent également aux cadres de l'EFS leurs expériences de formation dans les CREPS. En accord avec le SNPSC, il a été décidé de prendre en charge l'hébergement des BE stagiaires en 2003. 6 titulaires du BEES ont obtenu l'équivalence de moniteur stagiaire cette année.

Au-delà de la formation, l'EFS entretient des relations suivies avec le milieu professionnel grâce au label EFS.

Relations internationales

Les échanges ont été particulièrement fructueux en 2002.

Nos stages de formation ont accueilli Belges, Hongrois, Libanais sur des stages de formation personnelle et d'initiateur. Des moniteurs de l'EFS ont participé à un stage instructeur en Pologne et un stage initiateur a été organisé en Crète avec la toute jeune Fédération Grecque de Spéléologie.

Et les Journées d'Etudes de l'EFS ont été placées sous le signe de l'Europe avec la participation à nos débats des Ecoles Suisse et Belges -Wallonne et Flamande.

La Direction Nationale de l'EFS est aujourd'hui constituée de Emmanuel Cazot, Nicolas Clément, Philippe Kernéis, Jean-Marc Lecoq, Rémy Limagne et José Mulot.

L'EFS est-elle dogmatique et normalisatrice ?

Philippe KERNEIS
Rémy LIMAGNE

Vous avez pu le lire, vous avez pu l'entendre... Heureusement, ceux qui fréquentent nos stages et discutent avec les brevetés savent que l'EFS ne cesse de lutter contre le dogme ou la norme, et ne se contente pas d'affirmer des "vérités".

Tout notre enseignement est fondé sur la responsabilisation et la réflexion. Mais cela ne peut pas dispenser de connaître et appliquer les règles de sécurité liées aux matériels que nous utilisons, aux équipiers que nous emmenons sous terre, aux cavités que nous parcourons et aux retours d'expérience permanents.

Alors comment le dire pour être compris ? Quelques extraits de publications de l'EFS en constituent sans doute la meilleure illustration.

Spelunca 59, 1995 "les nœuds de jonction"

"C'est très bien de connaître plein de nœuds, mais c'est encore mieux de faire le bon, au bon endroit et dans ce domaine, cette étude du G.E.T. vous montrera que tout compte fait, sécurité rime avec simplicité"

INFO-EFS n°26, 1994 "le coupé de corde"

"un cadre se doit de connaître une méthode à sa convenance lui permettant de porter assistance. Une méthode... car il en existe une multitude, de la plus bestiale à la plus sophistiquée"

Spelunca n°62, juin 1996 "le double amarrage en question"

"Faut-il pour autant systématiser le double amarrage partout et en toute circonstance ? Sans doute pas. Il vaut mieux expliquer, et laisser au spéléo qui équipe le soin de réfléchir, et le privilège de choisir... en toute connaissance de cause. Précisons par ailleurs, pour éviter des excès inverses, que le double amarrage est souvent nécessaire, mais aussi suffisant. La seule règle nouvelle qu'il conviendrait de généraliser est en fait "on n'équipe pas seulement avec une clé de 13, mais avec les yeux et la tête !"

Introduction au Manuel Technique Initiateur

"Par conséquent, le document que vous avez sous les yeux n'est pas une encyclopédie. Nous avons préféré éduquer plutôt qu'instruire ; transmettre des savoirs utiles plutôt que des savoirs savants. Il s'agit d'une sélection de méthodes, de manipulations, reconnues majoritairement comme techniquement simples et efficaces. Majoritairement, car il est des cas où l'unanimité a été impossible à obtenir parmi l'équipe de cadres fédéraux chargée de la conception du Manuel, preuve que rien n'est définitivement arrêté dans notre discipline"

Ces citations parlent d'elles-mêmes. La politique de l'EFS n'a jamais varié. La remise en question est indispensable au progrès et un enseignement qui n'évoluerait pas serait voué à l'échec à brève échéance.

Les étrangers qui participent à nos stages sont parfois étonnés de constater que nous "improvisons", que nous privilégions la réflexion des stagiaires à l'acquisition de techniques. Cette richesse de l'enseignement développé par l'EFS depuis plusieurs dizaines d'années paraît parfois mieux reconnue à l'étranger qu'en France. Il nous appartient à tous de la faire connaître et reconnaître.

Stages de formation personnelle, bilan 2002

Emmanuel CAZOT

Ensemble des stages, découverte, formation, perfectionnement

Stages prévus au calendrier : 28
Stages annulés officiellement : 8 (28 %)
Stages dont nous n'avons pas de nouvelle : 2
Comptes-rendus analysés : 18
Total journées stage : 98 (101 en 2001)
Nombre de stagiaires : 157 (102 en 2001)
Nombre de cadres : 80 (68 en 2001)
Journées stagiaires : 779 (655 en 2001)
Journées cadres : 390 (439 en 2001)

Répartition des chiffres par type de stages

Stages « découverte » :

Stages prévus au calendrier : 14
Stages annulés : 3
Comptes-rendus analysés : 10
Total des journées stages : 50 jours.
Durée moyenne du stage : 5 jours.
Nombre de stagiaires : 97 dont 40 filles.
Nombre de cadres : 44 dont 2 filles.
Journées stagiaires : 458
Journées cadres : 207

Stages « formation technique » :

Stages prévus au calendrier : 5
Stages annulés : 2
Comptes-rendus analysés : 2
Total des journées stage : 10 jours.
Durée moyennes des stages : 5 jours.
Nombre de stagiaires : 14
Nombre de cadres : 8
Journées stagiaires : 50
Journées cadres : 20

Stages « perfectionnement technique » :

Stages prévus au calendrier : 9 (y compris module O)
Stages annulés : 3
Comptes-rendus analysés : 6
Total des journées stages : 38
Durée moyenne des stages : 6.3 jours.
Nombre de stagiaires : 46 dont 10 filles.
Nombre de cadres : 28 (pas de filles...)
Journées stagiaires : 271
Journées cadres : 163

Remarques générales

Par rapport à l'année précédente, 2001 :

Encore une grosse augmentation des journées stagiaires « découverte » (+ 67%) au détriment de la forte baisse des journées stagiaires « formation » (- 76%). En fait, le faible nombre de stages de formation technique programmés au calendrier 2002 ne correspond pas à la réalité. En effet, en début de stage, les « découvertes » et les « formations » ne font qu'un. L'évolution vers un niveau supérieur a lieu au cours du stage, voire jusqu'au « perfectionnement technique ». Le compte-rendu normalisé ne permet pas d'analyser correctement cet état de faits.

Pour le stage perfectionnement, nous constatons une grosse augmentation du nombre de stagiaires (+ 64%) et des journées stagiaires (+ 57%). Pouvons-nous à court terme en déduire cette même évolution favorable sur le brevet d'initiateur ?

Pour tous les stages formation personnelle confondus

Le nombre de journées de stages est quasiment identique à 2001 mais il faut noter une augmentation importante (+ 53%) du nombre de stagiaires et de journées stagiaires.

La baisse du nombre de stages prévus au calendrier 2002 (- 32%) n'a donc pas eu d'influence négative sur leur fréquentation . Pourtant malgré cette baisse, 28% des stages ont été annulés. Faut-il en conclure que trop de sessions sont prévues au calendrier ?

Les journées stagiaires augmentent sensiblement (+ 19%) tandis que les journées cadres baissent de 11%.

En 2002 nous étions 1 cadre pour encadrer 2 stagiaires (1 pour 1.5 en 2001).

Nous avons en moyenne 30 % de stagiaires filles dans nos 3 types de stages confondus, chiffre stable par rapport à 2001. Pour les cadres, ce taux est de 3.75% contre 10% en 2001...on a de quoi s'interroger ?

Pour conclure :

Beaucoup de responsables de stages ont été « relancés » pour envoyer leur compte-rendu normalisé, (certains l'avaient déjà fait...qu'ils me pardonnent). Presque tous ont joué le jeu, qu'ils en soient remerciés. Malgré cela nous sommes toujours sans nouvelle de deux stages : Larzac du CSR Y et Causse Méjean du CDS 48...

Evolution des stages formation personnelle, 2000-2002

Les stages découverte			
	2000	2001	2002
Stages au calendrier	6	16	14
Stages réalisés	4	14	11
Cadres	21	31	44
Stagiaires	31	47	97
Journées cadres	105	186	207
Journées stagiaires	155	273	458

Les stages formation			
	2000	2001	2002
Stages au calendrier	6	10	5
Stages réalisés	6	9	2
Cadres	31	16	8
Stagiaires	58	27	14
Journées cadres	192	122	20
Journées stagiaires	343	210	50

Les stages perfectionnement			
	2000	2001	2002
Stages au calendrier	10	11	9
Stages réalisés	5	8	6
Cadres	13	21	28
Stagiaires	41	28	46
Journées cadres	79	131	163
Journées stagiaires	167	172	271

Tous stages confondus			
	2000	2001	2002
Stages au calendrier	22	37	28
Stages réalisés	15	31	20
Cadres	65	68	80
Stagiaires	130	102	157
Journées cadres	376	439	390
Journées stagiaires	665	655	779

La formation d'Initiateur, bilan 2002

Rémy LIMAGNE

Bilan chiffré de l'année 2002

8 stages de formation d'initiateur ont eu lieu en 2002, soit 1 de plus qu'en 2001, et 3 de plus qu'en 2000. Mais précisons-le tout de suite :

L'un de ces stages n'a laissé aucune trace à l'EFS, pas de compte-rendu normalisé. Pourtant il a bien eu lieu, avec quelques stagiaires au moins ! Evidemment, aucune carte n'a été délivrée...

Un autre de ces stages n'était pas prévu au calendrier : il s'est déroulé en Crête, à l'attention de spéléos grecs. 10 participants, tous brevetés à l'issue du stage.

75 stagiaires initiateurs (sur 7 stages donc), soit 14 de plus qu'en 2001.

57 brevets délivrés (4 de plus qu'en 2001), soit un taux de réussite de 76%

La moyenne d'âge des stagiaires est de 30 ans (33 ans en 2000) ; 13 d'entre eux ont bénéficié de l'opération "jeunes initiateurs", c'est à dire demi tarif pour les moins de 26 ans.

Origine des candidats par régions fédérales (en italique = nombre de candidats en 2001)

A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	P	Q	R	S	T	U	V	Y	Etranger
6	1	10	1	6	7	1	3	4	0	1	0	1	4	2	2	5	1	0	0	1	17
4	0	13	5	13	5	3	0	4	1	10	0	3	5	3	0	1	2	1	0	0	3

Quelques commentaires

La lecture du tableau ci-dessus relativise nettement la croissance observée du nombre de candidats ! En effet, ces 17 étrangers constituent à eux seuls 22,5% de l'effectif (il s'agit de 10 Grecs, 5 Libanais, 2 Hongrois).

L'EFS dispose de cinq comptes-rendus détaillés de stage. Une nouveauté : l'un d'eux se présente sous la forme d'un CR-Rom. Il est clair que cette formule est appelée à se généraliser et présente de nombreux avantages : la possibilité d'intégrer de nombreuses photos (en couleurs), et une quantité d'informations et de documents sans commune mesure avec les traditionnelles versions "papier".

Cependant cette chance a son revers : à trop diluer l'information, on risque de ne plus la trouver ! Aussi est-il conseillé aux responsables de stages de continuer à distribuer les documents-clé (recommandations FFS, organisation d'un stage...) sous forme papier, dans une pochette bien identifiée que l'initiateur pourra conserver facilement accessible.

Ces comptes-rendus analysent les questionnaires après stage remplis par les stagiaires (47 réponses au total). Il apparaît que :

- pour 45 d'entre eux, "le stage correspondait à ce que vous attendiez"
- pour 38 "l'info avant le stage était suffisante" (responsables de stages : attention !)
- pour 46 "le niveau technique est normal"
- pour 43 "la durée du stage est normale" (trop courte pour les 4 autres)
- 18 souhaitent participer à un autre type de stage, dont 4 le moniteur

Aussi peut-on dire que la très grande majorité des stagiaires initiateurs se déclarent pleinement satisfaits de leur formation, et que les dénigrements que l'on trouve ici et là (sur internet !) sont le fait de personnes bien peu averties !

Notons enfin que la formule fractionnée "tests d'entrée - stage pédagogique", abandonnée cette année, ne semble pas occasionner de regrets de la part des cadres, comme l'indique ce commentaire sur une page de bilan : "... Nous pensons que cette formule est meilleure pour la qualité de la formation car la spéléo est polyvalente et souffre mal du morcellement !".

La formation de moniteur, bilan 2002

Nicolas CLEMENT

Les chiffres

Module 0 : 6 participants en avril dans le Vaucluse.

Module 1 : 3 candidats au mois de mai en Ariège, 4 candidats en juillet en Savoie.

Module 2 : 11 stagiaires dans l'Hérault au mois d'avril, 7 personnes ont validé le module 2 de la formation moniteur.

Module 3 : 5 stagiaires fin août dans le Vercors.

Demande d'équivalence moniteur stagiaire : 6 demandes, toutes acceptées en 2002.

Les échecs dans le cursus moniteur : 2 échecs dans les modules 1 ; aucun dans le module 2 ; 1 dans le module 3.

LES 10 MONITEURS STAGIAIRES DE L'ANNEE 2002		
NOM Prénom	Mode d'obtention	Titularisation avant le
BORIE Sylvain	Equivalence initiateur + BEES	fin juillet 2004
CANTALUPI David	Formation EFS	fin août 2004
CHARRETON Philippe	Equivalence initiateur + BEES	fin décembre 2004
GUINOT Jean-Luc	Equivalence initiateur + BEES	fin octobre 2004
MOLAS Delphine	Formation EFS	fin août 2004
PINIER Fabien	Equivalence initiateur + BEES	fin novembre 2004
RANCHIN Stéphane	Formation EFS	fin août 2004
RUIZ Emmanuel	Equivalence initiateur + BEES	fin mars 2004
RUIZ Laurent	Formation EFS	fin août 2004
THIERRY Lionel	Equivalence initiateur + BEES	fin décembre 2004

LES 7 MONITEURS TITULARISES EN 2002	
NOM Prénom	Mode d'obtention et titularisation
ARAGON Frédéric	Equivalence initiateur + BEES et titularisation stage initiateur
BORIE Sylvain	Equivalence initiateur + BEES et titularisation stage initiateur
GERARD Virginie	Equivalence initiateur + BEES et titularisation stage « perf. technique »
GRILLERES Michel	Formation EFS et titularisation stage initiateur
JEAN Dominique	Formation EFS et titularisation stage initiateur
PIERRE Olivier	Equivalence initiateur + BEES et titularisation stage « module 0 »
WILLEMS Karl	Formation EFS et titularisation stage initiateur

Remarques et commentaires

Cette année, un module 0 avec six stagiaires. Parmi eux seulement une personne est entrée en formation moniteur. Espérons retrouver les autres en 2003.

Malheureusement, deux personnes ont échoué au module 1 et une au module 3. L'EFS a donc seulement « produit » quatre moniteurs stagiaires en 2002 (chiffre identique à 2001).

Au 31 décembre, on compte quatre initiateurs ayant validé le module 1, onze le module 2 et deux à la fois le 1 et 2. Cela fait dix-sept initiateurs ayant un pied dans la formation moniteur.

Pour la première fois cette année, le nombre des moniteurs stagiaires ayant obtenu leur statut par équivalence est supérieur au nombre de moniteurs stagiaires issus de la formation EFS : six pour quatre.

Nous recevons de plus en plus de demande d'équivalence accompagnée d'une proposition de stage pour titulariser. Ce qui montre une volonté accrue de leur part.

Cette année, la majorité des titularisations concerne des moniteurs stagiaires ayant obtenu leur brevet par équivalence initiateur + BEES.

Au 31 décembre, il y a 16 moniteurs stagiaires (en réalité 15 car l'un d'entre eux n'est plus affilié à la FFS en 2002). Six doivent titulariser durant l'année 2003 au risque de redevenir initiateur.

Ce sont toujours les mêmes régions qui se dotent de nouveaux moniteurs stagiaires. 4 en région Midi-Pyrénées, 3 en région Rhône-Alpes, 2 en région Franche-Comté et 1 en région Ile de France.

Nous regrettons que les régions Bourgogne, Normandie, Auvergne, Alsace, Poitou-Charentes, Limousin, et Corse terminent leur sixième année consécutive sans moniteur.

Conclusion

Le faible nombre de stagiaires par modules entraîne souvent un déficit financier dans les différentes sessions. Par exemple pour l'année 2002, l'EFS a contribué à l'équilibre financier de la formation moniteur à hauteur de 2140 euros. C'est bien évidemment un choix politique de l'EFS qui souhaite préserver un enseignement de qualité pour ses futurs moniteurs.

Depuis deux ans les modules 1 se déroulent avec un faible nombre de stagiaires. Pour l'année 2003, nous avons décidé de proposer un seul module 1 au calendrier en espérant avoir un stage plus important et pouvoir constituer plusieurs équipes. Le risque étant de voir le nombre de stagiaires sur l'année diminuer en raison d'une seule offre.

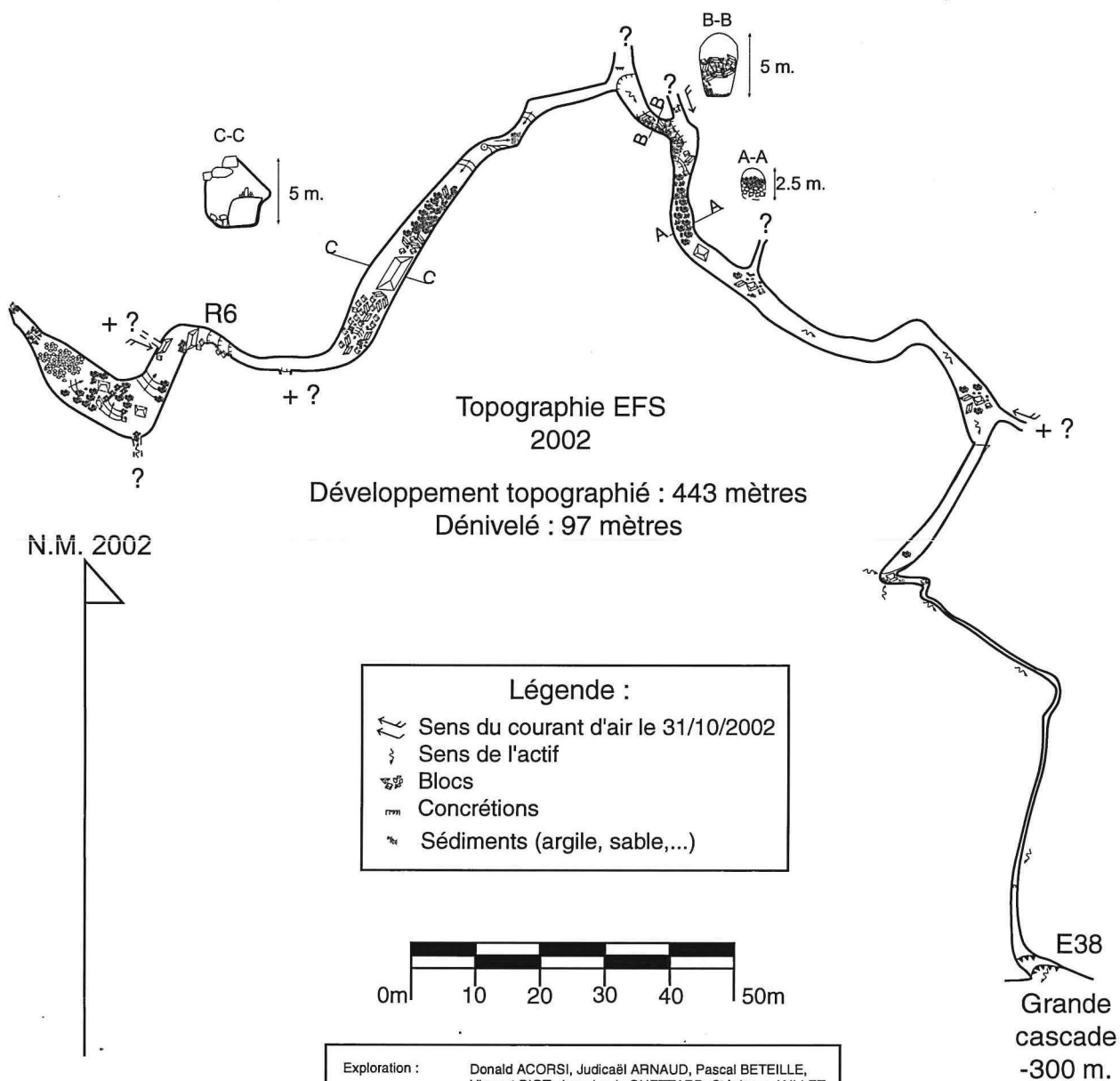
D'autre part les modules 1 et 3 s'enchaînent sur le même lieu avec la même équipe. Cela permet de répondre à deux demandes opposées :

- un stage plus long pour mieux connaître le massif et approfondir les relations entre participants.
- pouvoir suivre seulement le module 1 en raison de disponibilité insuffisante.

Le nombre de stagiaires nous montrera si cette proposition est judicieuse.

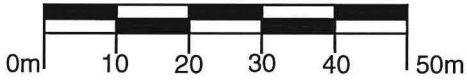


Réseau des Instructeurs Scialet de l'Espoir (Méaudre - Isère)



Légende :

- Sens du courant d'air le 31/10/2002
- Sens de l'actif
- Blocs
- Concrétions
- Sédiments (argile, sable,...)



Exploration : Donald ACORSI, Judicaël ARNAUD, Pascal BETEILLE, Vincent BIOT, Jean-Louis GUETTARD, Stéphane JAILLET, Philippe KERNEIS, Thierry MONGES, Laurent MOREL, José MULOT, Benjamin RICHARD.

Levé topographique : Pascal BETEILLE, Vincent BIOT, Jean-Louis GUETTARD, Philippe KERNEIS, Benjamin RICHARD.

Report et dessin : Pascal BETEILLE, Laurent MANGEL, Benjamin RICHARD.

L'UV technique instructeur 2002

José Mulot

La formation d'Instructeur fédéral de spéléologie

L'Instructeur est souvent pris en exemple et se doit d'être un référent.

C'est le niveau de cadre le plus élevé proposé par l'Ecole Française de Spéléologie.

Ses compétences techniques, scientifiques et pédagogiques lui permettent d'avoir un avis objectif sur tout ce qui touche à la spéléologie.

De plus, son investissement fédéral le rend crédible auprès de la communauté spéléologique mais aussi auprès des instances extra-fédérales.

Pendant leur formation, les moniteurs en cycle instructeur doivent :

- Organiser un stage initiateur
- Encadrer une formation moniteur complète
- Participer à une unité de valeur technique
- Effectuer un travail de recherche (appelé aussi mémoire) sur un domaine lié à la spéléologie.

L'UV technique 2002

A la Toussaint 2002, 8 moniteurs en cycle instructeur et 5 instructeurs titulaires se sont retrouvés dans le Vercors pour participer à l'UV technique. Cette UV a permis de :

- Poursuivre les explorations au Scialet de l'Espoir, cavité découverte et explorée jusqu'à - 500 m par les Compagnons de la Nuit Minérale de Senlis
- Faire le point sur le Luirographe
- Discuter des formations EFS
- Définir les travaux de recherche

L'exploration au Scialet de l'Espoir

Depuis plusieurs années, les spéléos de Senlis (Oise) travaillent sur cette cavité qu'ils ont découverte. Ils sont arrêtés par un siphon qui a été reconnu en plongée en Juillet 2002. Quelques escalades restaient à faire pour prolonger le réseau mais aussi pour trouver un autre accès qui shunterait la première partie où la progression n'est pas toujours confortable avec des kits.

Forts de la présentation faite par Donald Accorsi, les 8 moniteurs en cycle instructeur ont défini plusieurs objectifs et se sont organisés pour les rendre opérationnels :

- des objectifs d'exploration : 2 escalades, 1 désobstruction, aller rechercher le Luirographe au siphon
- des objectifs scientifiques : une étude géomorphologique d'une zone, une coloration

L'escalade de la Grande Cascade a été payante puisque après une escalade de 38 m en artificiel, environ 450 m de galeries ont été découverts et topographiés.

La galerie découverte remonte vers la surface et laisse espérer un accès direct. De plus, 7 départs restent à explorer ce qui ne manquera pas de redynamiser le club de Senlis.

Les observations géomorphologiques et tectoniques ont fait l'objet de relevés méticuleux sous la conduite de Stéphane Jaillot, et Baudouin Lismonde qui ont orienté l'étude

La coloration d'une perte à - 252 m a été faite pour voir si les affluents qui apparaissent plus en aval sont en relation avec celle-ci.

Le Luirographe

Le scialet de l'Espoir a été équipé d'un Luirographe pour suivre l'évolution des mises en charge en fond de trou. Une équipe est allée rechercher au siphon le Luirographe posé en juillet 2002 car Laurent Morel (concepteur du modèle actuel) s'est aperçu que cette nouvelle version à bain d'huile avait quelques faiblesses.

Au cours d'un exposé très complet, Laurent a fait le point sur l'apport du Lurographe dans la connaissance de l'hydrologie souterraine. Il a retracé son historique, expliqué sa fabrication et montré l'évolution des différentes versions qui a conduit à un appareil très sophistiqué, capable d'intégrer de nombreuses données. Leur exploitation permet d'avoir une idée assez précise de la morphologie des galeries noyées.

Actuellement, 14 cavités sont équipées d'un Lurographe

Discussion sur les formations

Un temps important a été consacré à discuter des formations dispensées par l'EFS et plus particulièrement des formations diplômantes.

Le stage initiateur nous a occupé un bon moment. Le problème de fond est le niveau d'entrée des stagiaires qui est souvent bien en dessous de ce que l'on souhaiterait. Des propositions ont été faites pour améliorer le niveau d'entrée des stagiaires mais aussi pour donner des objectifs d'exploration pour chaque massif.

Pour la formation moniteur, la réflexion s'est faite autour du faible effectif des stagiaires mais aussi sur l'opportunité de fractionner la formation. Après avoir débattu de manière constructive, il a été décidé de proposer d'apposer le module 3 juste derrière le module 1, sans obligation pour le candidat de suivre les deux.

La formation d'instructeur a, elle aussi, fait l'objet de discussions. Le travail de recherche semble être une difficulté et limite le nombre d'instructeurs. En réalité, tout le monde a bien compris que les exigences sont différentes pour chaque diplôme et qu'un instructeur se différencie d'un moniteur par la capacité qu'il aura à mener son mémoire à terme.

Le travail de recherche

Tout au long de l'UV les moniteurs en cycle instructeur ont mûri leur choix de mémoire pour l'arrêter définitivement en fin de stage.

- Pascal Béteille : "Organisation d'un stage sur un massif". Support CD-Rom.
- Jean-Louis Guettard et Philippe Kernéis : Refonte du cahier EFS n° 4 sur la pédagogie
- Laurent Mangel : Réalisation d'une base de données des brevetés EFS
- Benjamin Richard : Historique et évolution des secours souterrains
- Judicaël Arnaud et Thierry Monges : La dyneema
- Vincent Biot : Relations entre les spéléos et les grottes aménagées.

Les participants

- *8 moniteurs en cycle instructeur* : Pascal Béteille, Jean-Louis Guettard, Philippe Kernéis, Laurent Mangel, Benjamin Richard, Judicaël Arnaud, Thierry Monges, Vincent Biot

- *5 instructeurs* : Stéphane Jaillet, Serge Fulcrand, Nicolas Clément, Gérard Cazes, José Mulot

- *2 intervenants scientifiques* : Laurent Morel, Baudouin Lismonde

- *1 spéléo du club de Senlis* : Donald Accorsi

- *2 spéléos de passage* : Emmanuel Cazot, Nicolas Renous

- *1 cuisinier hongrois* : Belà Balaz

En conclusion

Ce stage a été très riche de part la variété de son contenu, la première qui a été faite, la grande autonomie des stagiaires mais aussi la capacité d'écoute de chacun.

Pour les moniteurs qui souhaitent s'inscrire dans le « cycle Instructeur » ou avoir des informations complémentaires, il suffit de me contacter de préférence par mail :

jose.mulot@wanadoo.fr ou de s'adresser au secrétariat de l'EFS .

Formations secours, bilan 2002

Florence GUILLOT

Les actions recensées sont au nombre de 120, comprenant 109 actions de formations, 3 stages et 9 actions diverses : reconnaissances de cavités, rééquipement, prévention, organisation d'une sortie pour le Téléthon, etc.

Malheureusement, certaines actions ont été annulées du fait de l'abrogation dans certains départements des conventions d'assistance, suite au courrier de M. Sappin. Voici encore un exemple de retombées négatives de ce courrier qui entrave clairement notre dynamique.

Ces actions ont été menées dans 14 régions fédérales et ont été organisées par 33 départements et 3 régions.

Elles permettent de dénombrer près de 4000 journées/participants de formation, ce qui porte notre effort à certainement près de 5000 journées/participants si on tient compte des données que je n'ai pas reçues. Le nombre de journées de formation est donc grossièrement stable malgré les annulations.

Ces actions sont de plus en plus souvent sur des thèmes pluri-actifs, c'est-à-dire que l'on trouve de nombreuses journées ou week-ends consacrés à plusieurs spécialités à la fois.

En même temps, les formations spécialisées tendent encore à augmenter cette année, ce qui illustre l'évolution des spéléo-secours vers une plus grande place aux spécialités, telles la désobstruction, l'assistance à victime, la gestion de sauvetage, les communications, etc. Cette évolution n'a pu se faire qu'une fois parfaitement assimilées les contraintes techniques de notre activité. Elle est le signe d'une capacité indéniablement plus précise et plus spécifique que par le passé : bref, nous nous améliorons en diversifiant nos connaissances et nos entraînements. Néanmoins, les formations techniques et exercices départementaux et interdépartementaux sont toujours les actions les plus nombreuses permettant de maintenir, voire d'améliorer notre haut niveau technique.

On dénombre 33 % d'actions de formations techniques et 21 % d'exercices départementaux et interdépartementaux. Les exercices interdépartementaux sont moins nombreux que dans le passé, mais on a aussi lieu des actions en collaboration avec des spéléo-secours étrangers, comme les allemands.

Les formations spécialisées représentent un peu moins de 46 % des actions. 7 sont des formations spécifiques aux chefs d'équipes, actions très rares il y a quelques années, ce type de formation se multiplie, illustrant une vision du rôle de chef d'équipe moins super technicien et peut-être plus organisateur.

On trouve surtout de nombreuses formations désobstructions, gestion de sauvetage ou Assistance Victime, promues par les stages qui sont menés sur ces sujets par le SSF National. Enfin, certaines régions ou départements entretiennent des spécificités, comme le travail en mines, l'existence d'une équipe secours plongée ou la connaissance des techniques de pompage sous terre. Ces spécificités pourront être exploitées par les autres en cas de secours réel impliquant ces techniques.

Ce qui est toujours clairement caractéristique dans ce bilan de formations comme dans les précédents, c'est le poids des habitudes dans les méthodes et les rythmes de formation.

Si nous évoluons techniquement, les rythmes et les sujets formatifs sont très divers suivant les régions et les départements et dépendent beaucoup des habitudes. Tel département, d'année en année, reproduit ce qu'il faisait l'année passée, en améliorant souvent, mais sans changement fondamental, même s'il y a changement de l'équipe organisatrice. Et finalement même si deux départements paraissent se ressembler (même type de cavités, risque semblable, nombre de spéléos proche), ils appliquent souvent des politiques formatives différentes. Cet état de fait souligne la spécificité avant tout départementale de nos structures : le secours se fait surtout dans les départements ce qui explique les différentes politiques formatives. Et seul le résultat compte car des méthodologies dissemblables aboutissent finalement à un résultat commun du point de vue de la qualité et permettent d'adapter aux personnes des entraînements et des formations - somme toute- aboutissant globalement aux mêmes acquis.

Un stage "d'unification technique" en Pologne

Pascal BETEILLE, Olivier CAUDRON



Les accords bigouvernementaux 2002 avec la Pologne prévoyaient la participation de deux "experts" français à un stage "d'instructeur" en octobre, dans le massif des Tatras.

Compte-rendu...



A l'aller 17h00 de voiture dont nous avons profité pour « harmoniser » notre discours, notre vision philosophique et technique de l'activité : « *se remettre en cause, regarder, écouter, comprendre* »

Nécessaire harmonisation !

Polonais ou Français, ce qui nous réunit c'est bien l'Amour que nous portons à notre belle activité !

Les points de divergences développés dans le compte-rendu

- Engagement physique et moral
- Utilisation du shunt
- Eclairage
- Les longues

Il était nullement question pour nous, d'imposer, un type de pratique, ou un type de matériel...

Tout au long des échanges techniques et types de pratique, nous nous sommes posé mille questions. Echanger c'est surtout accepter de recevoir

Etre débutant, s'inscrire dans un club, prendre sa voiture, ne pas payer pour accéder à une cavité, ne pas faire de marche d'approche, ne pas demander d'autorisation...cela nous semble tellement naturel en France. A la lecture de ce compte-rendu vous verrez que la situation de nos amis Polonais est bien différente, et il vous permettra de mieux entrevoir le mérite qu'ils ont de pratiquer la spéléologie.



Vous avez dit "libre-accès ?"

Fonctionnement des formations en Pologne

Les formations sont mises en place par les clubs. Les formateurs sont rémunérés (*c'est le seul aspect professionnel de la spéléo en Pologne*).

Pour être instructeur : il faut être membre d'un club (donc avoir sa licence), et c'est le club qui décide si le candidat peut démarrer sa formation d'instructeur

- 1er niveau (junior) : avoir une licence depuis 5 ans au moins, avoir 23 ans, être actif en spéléo, niveau bac au moins, contrôle de moralité et d'éthique, avoir suivi le stage de formation.
- 2ème niveau (senior) : être instructeur depuis 5 ans, actif en spéléo, et sur les stages d'instruction, avoir 50 ans, avoir 10 saisons d'instruction.

Deux débuts de formation : une au printemps, l'autre en automne.

- 3 week-ends de formation théorique et technique en salle ou sur structure artificielle (clubs loin des sites de pratique).
- 1 stage d'escalade de 6 jours.
- 1 stage en falaise de 4 jours
- 1 stage de 8 jours dans les Tatras (*-350m maximum en équipant, un des stagiaires polonais mettait pour la première fois les pieds sous terre...*)
- 1 stage de spéléo hivernale.
- 1 camp d'été de 15 jours dans les Tatras (complément de formation technique : topo, auto secours et exploration).

Pour être "reconnu", il faut en plus participer à une expédition à l'étranger...

La délivrance de la licence qui va permettre de pratiquer la spéléo en autonomie est sujette en plus à une visite médicale (*deux jours pour tous les examens physiques et psychologiques...*), à la réussite à un examen technique et à l'acceptation par la fédération de Montagne (fédération de tutelle)...

Equipement des cavités en "Batinox"

- les batinox sont rallongées
- dans certaines cavités, elles ont été posées très vite (*+ de 50 broches posées par une personne sur une sortie...*)

Dans l'ensemble, elles sont plutôt bien posées. Cette utilisation systématique génère quand même quelques problèmes : les broches sont très rarement doublées, quelquefois en départ de puits (certainement en fonction de la hauteur de chute potentielle....), presque jamais en départ de main courante et jamais sur les fractios...

Après, quand les débutants reviennent dans des cavités équipées en spits, ils ont quelques problèmes pour comprendre les principes de doublage de certains points...

L'avantage des batinox reste l'économie de poids transporté pour atteindre les cavités : *1h30 semble être une durée de marche d'approche très courte !*

Sites de pratique

Il n'est possible de faire de la spéléo en Pologne que dans les Tatras, au nord de Cracovie. Egalement dans le « *Massif du Jura* », mais cavités très réduites.

Les Tatras comptent environ 800 cavités dont les plus profondes atteignent 800 m de dénivellation.

L'accès est réglementé : entrée dans le parc national payant (0,5 euros par personne et par jour). L'accès aux cavités est gratuit mais le nombre de personne par jour et par an est limité.

La fréquentation des cavités d'envergure est donc importante et cela a justifié le choix du brochage.

L'accès aux véhicules est interdit dans le parc. Le ski (fond et rando) est également interdit et les Polonais n'utilisent pas les raquettes : les marches d'approches (*en bottes !!*) sont donc très longues et leur durée peuvent doubler ou tripler en fonction de la météo...



Les bivouacs sont interdits à l'extérieur, donc les Polonais installent de nombreux bivouacs sous terre pour éviter des allers retours éprouvants à l'extérieur. Sinon pour des sorties à la journée (jusqu'à 20 heures) ils ne mangent pas ou très peu pour alléger les sacs... Dans la série "je suis léger", nous avons noté qu'une majorité n'utilisait plus de lampes acétylènes : des montages 9 leds sur Zoom sont utilisés. Ok pour la légèreté et la facilité d'utilisation, avec un gros bémol : en cas de panne en opposition dans un méandre ? Et pour se réchauffer : « *on ne s'arrête pas* ».

La pratique est très axée vers l'escalade (les spéléos dépendent de la fédération de montagne et ont donc une formation de base de grimpeurs).

Les traversées classiques sont donc équipées pour les grimpeurs, pas de cordes en fixe dans les parties remontantes.

Le matériel et la pratique

Utilisation généralisée de corde de gros diamètre. Pas de freinage annexe sur le descendeur mais utilisation du shunt en sécurité.

Passage de fractio à la descente : arrêt sur le shunt au niveau du fractio, longe dans la boucle du fractio, démontage et remontage du descendeur, mise en place de la clef. Ensuite en se pendant sur le haut du shunt avec une main et l'autre au niveau de l'amarrage du fractio, on arrive à faire glisser relativement lentement le shunt que l'on peut alors démonter et remettre sous le fractio. On se délonge et l'on continue la descente.

Passage de nœud à la descente : on s'arrête sur le shunt, longe dans le nœud. Le descendeur est démonté puis remonté sous le nœud avec une clef. On se pend alors des deux mains sur le haut du shunt qui glisse alors assez brutalement, on le replace entre le nœud et le descendeur, on se délonge et on repart...

L'utilisation du shunt génère un problème : on peut avoir à décrocher quelqu'un bloqué à la descente sur son shunt : Depuis le bas le secouriste doit passer sa poignée au dessus de la victime, se décrocher pour faire une clef sur le descendeur de la victime. Ensuite, il faut débloquer le shunt : pédale ou poignée dans le "*ficellou*" de déblocage du shunt et on tire délicatement ! Cela génère évidemment un choc sur le descendeur et sa clef, le tout pendu à deux dessus... mais bon on est en Pologne alors "*a pas peur*"...

Les nœuds : les Polonais utilisent le nœud de vache comme nœud d'amarrage.

Il y a une grosse réflexion sur la manière de faire les nœuds et leur procédures de réalisation : nœud de 8 : sens de passage de la corde, côté de traction sur les fractios; la corde qui va être en traction doit être à gauche au moment du tressage.

Pas d'utilisation du nœud de neuf

Nœud de chaise : très utilisé car les cavités sont équipées de batinox (évite l'utilisation de connecteurs).

Nœud de cabestan : utilisation sur main courante

Nœud papillon : utilisation en vire et départ de puits (sur des Y)

Nœud de jonction : 8 triple en bout de corde ou plein poing sur les rappels.

Notre but était de tenter d'harmoniser les techniques enseignées ; le résultat global est que le shunt continue d'être utilisé....

La spéléo et la loi polonaise

Les polonais sont confrontés à une modification de la loi sur le sport qui complique encore leurs formations (de spéléos et d'instructeurs).

Pour obtenir une licence de spéléo, il faudra avoir 18 ans minimum et fait tous les stages d'initiation.

Avec cette carte, on peut organiser des sorties et des stages mais pas en montagne (même à l'étranger).

Une licence de deuxième degré permet elle d'organiser des camp en montagne (on peut être responsable mais pas forcément leader sous terre).

Ce qui est nouveau dans cette loi : le modèle de la carte fédérale est décrit, *avec son hologramme* ! Le casque devient obligatoire pour la pratique de la spéléo, l'assurance est obligatoire, le matériel utilisé doit répondre aux normes UIAA...

Une licence spéciale est mise en place pour équiper en ancrage permanent. Le texte est un peu flou en ce qui concerne les spits qui ne semblent pas être pris en compte.

Chaque année l'EFS est sollicitée pour envoyer des brevetés encadrer des stages à l'étranger. Dans le cadre de ces accords bigouvernementaux, l'accueil est à la charge de la fédération étrangère, et les frais de déplacements remboursés par la FFS (par l'intermédiaire de la CREI)

Le brevetés fédéraux intéressés et disponibles, moniteurs instructeurs et même initiateurs, sont invités à se faire connaître à l'avance à l'EFS !

Techniques d'encadrement et auto-secours



Après le succès de la session de Pâques, nous avons décidé de proposer un second stage "techniques d'encadrement et d'auto-secours", en collaboration avec la Commission Médicale FFS.

Le contenu en sera amélioré suite à la première expérience.

Le but reste identique : tout faire pour éviter d'avoir à déclencher une opération de secours en spéléologie afin de préserver l'accès aux cavités,

donc se former pour

- limiter les risques d'accidents dus à des erreurs humaines
- savoir réagir au sein d'une équipe devant une situation exceptionnelle

Principaux aspects développés :

- Equipement vertical spécifique à un groupe
- Position du cadre dans le groupe
- Parades en escalade
- Réchappe en cas de perte de matériel
- Anticipation des problèmes en verticale, étroiture...
- Anticipation des problèmes liés à l'eau
- Notions de zone de risque, regard périphérique
- Méthodes d'enseignement des techniques
- Dégagement d'équipier en verticale
- Dégagement d'équipier sur main courante
- Prévention, physiologie sportive
- Conduite à tenir en cas d'accident



2^{ème} session :

5 jours, Toussaint 2003

Base des Amis du Célé, Orniac (Lot)

Renseignements et inscriptions auprès de :

Rémy Limagne, 54 route de Pont de la Chaux, 39300 Châtelneuf

Tél. = 03.84.51.62.08 / Fax = 03.84.51.63.88

E-mail = limagne@club-internet.fr

La charte du spéléologue

Voici un document qui est plutôt passé inaperçu ! Pourtant, après des années de réflexion, l'Assemblée générale de la FFS a adopté en juin dernier une "charte du spéléologue", qui devrait servir de guide à chaque fédéré. Il paraît important que les brevetés s'approprient ce texte, car adhérer à la fédération c'est aussi en adopter les principes, et les faire partager.

RL

PREAMBULE

La spéléologie est une activité de pleine nature qui se caractérise par :

- le cadre naturel dans lequel elle se pratique, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation,
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elle occasionne,
- l'engagement physique qu'elle exige.

La spéléologie suppose initiative et responsabilité impliquant la connaissance et l'acceptation des risques inhérents au monde souterrain. Sa pratique ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt. La FFS, fédération délégataire de service public entend rappeler les grands principes qui la régissent et dont le respect est le meilleur garant de LA LIBERTE DE PRATIQUE.

CHARTRE DU SPELEOLOGUE

Avec la Fédération Française de Spéléologie, pour vivre l'aventure spéléologique, découvrir le milieu souterrain, l'explorer, le connaître, l'étudier, le protéger et y évoluer en toute sécurité,

- 1 - j'adopte un comportement responsable, discret et respectueux des propriétaires, des riverains et des autres usagers;
- 2 - je respecte toute mesure réglementaire relative aux cavités, à leur accès et au patrimoine, notamment en cas de découverte archéologique;
- 3 – je respecte, fais respecter et protège le milieu souterrain et son environnement;
- 4 - j'informe la communauté spéléologique de mes découvertes en rendant publics les résultats de mes recherches et explorations.
- 5 – je respecte les travaux des autres spéléologues et notamment l'antériorité des découvertes et des travaux en cours ainsi que la propriété morale et intellectuelle des topographies et publications.
- 6 - je m'efforce de prévenir les risques d'accident lors de la préparation d'une exploration en m'informant sur les conditions météorologiques, les spécificités du terrain, le matériel nécessaire;
- 7 - je veille à ma propre sécurité et celle des pratiquants qui m'accompagnent. Je renonce si les conditions en cours d'exploration dépassent mes capacités techniques et/ou physiques et celles du groupe.
- 8– J'applique et encourage le devoir d'assistance et d'entraide vis-à-vis des autres pratiquants.

Charte adoptée par l'Assemblée générale de la FFS le 2 juin 2002

La Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

Philippe Kernéis

La validation des acquis de l'expérience est un dossier européen qui devient d'actualité. La première instruction du Ministère des Sports a été diffusée en novembre 2002 pour faire suite à la Loi de Modernisation sociale datée du 17 janvier 2002 et au décret du 26 avril 2002. Pour les activités à environnement spécifique dont fait partie la spéléologie, un décret fixant les limites d'application de ce dispositif doit encore être publié avant sa mise en œuvre (cf instruction du ministère page suivante) .

Ces textes « posent le principe général d'un droit individuel à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et confirment que l'obtention d'un diplôme ou d'un titre par validation d'acquis a la même valeur et produit les mêmes effets que les autres modalités de certification ». Il s'agit pour le système éducatif et professionnel français d'un véritable bouleversement dont la mise en œuvre ne sera pas aisée.

Il existe deux sortes de titres et diplômes de spéléologie : les brevets délivrés par l'Etat BEES 1^{er} degré et BAPAAT qui permettent l'exercice d'une activité à caractère professionnel, et les brevets fédéraux d'initiateur, de moniteur et d'instructeur délivrés par l'EFS. Beaucoup de travail est à faire pour intégrer la VAE dans ces différentes formations. D'autant que la FFS œuvre en parallèle depuis de nombreuses années pour la création d'un BEES 2^{ème} degré, un diplôme qui permettrait aux spéléos un accès à des fonctions publiques aujourd'hui interdites.

Le dossier s'ouvre donc en ce début d'année 2003 et demandera encore du temps pour aboutir. Vous serez tenus informés de ces développements via INFO EFS, envoyé à tous les brevetés actifs deux fois par an et téléchargeable sur le site internet de l'EFS.

D'ores et déjà, la FFS et le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon participent à un groupe de travail sous la conduite de l'Inspecteur coordonnateur des Brevets d'Etat. dans un premier temps, il s'agit de déterminer les capacités qui seront évaluées au travers du dossier constitutif de la VAE. Afin de conserver une cohérence d'ensemble, les dossiers seront étudiés et évalués par le même jury que celui réuni à l'occasion de l'examen du Brevet d'Etat.

Concernant les brevets fédéraux, l'EFS a précédé de longtemps cette évolution. Depuis plusieurs années, il existe une formule d'obtention du brevet d'initiateur appelée « *cadre stagiaire* ». Elle est destinée aux spéléo expérimentés dont le niveau technique et l'engagement fédéral sont attestés par des brevetés actifs et des responsables fédéraux. Son objet est de ne pas imposer de suivre un stage initiateur à quelqu'un qui possède le niveau de connaissances générales, techniques et fédérales d'un initiateur. La délivrance du brevet s'effectue à l'issue de l'encadrement d'un stage de formation personnelle après avis favorable de deux moniteurs de l'équipe d'encadrement.

Cette formule est appelée à évoluer parallèlement à la démarche du Ministère à laquelle nous sommes associés concernant le brevet d'état.

Vous pouvez consulter les différents textes officiels sur le site internet du Ministère des Sports : www.jeunesse-sports.gouv.fr. Les référentiels des brevets fédéraux sont eux disponibles auprès du pôle de Lyon ou sur le site internet de l'EFS : www.ecole-francaise-de-speleologie.com.

Instruction N° 03-050 JS

DELEGATION A L'EMPLOI ET AUX FORMATIONS
BUREAU DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA COORDINATION DES FORMATIONS ET DES
EXAMENS - DEF 2

Paris, le 13 MARS 2003

le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche
le ministre des sports

a

messieurs les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports des loisirs
mesdames et messieurs les directeurs départementaux de la jeunesse, des sports et des loisirs

OBJET: Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Dispositions particulières concernant les activités physiques ou sportives s'exerçant dans un environnement spécifique.

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 dans son article 134 dispose qu'un décret en Conseil d'Etat (CE) détermine les conditions dans lesquelles il peut être dérogé aux dispositions relatives à la validation des acquis de l'expérience, pour des raisons tenant à la nature des diplômes ou aux conditions d'exercice des professions auxquelles ils permettent d'accéder.

Le décret en CE du 26 avril 2002, pris en application de la loi, dispose à son article 7 relatif aux dérogations, que celles-ci sont déterminées par l'autorité qui délivre le diplôme et que les mesures prises le sont individuellement pour chaque diplôme ou partie de diplôme.

Par ailleurs, en application de l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, l'article 9 du décret du 18 octobre 2002, indique qu'un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions et modalités particulières de validation des expériences acquises pour les activités physiques ou sportives s'exerçant dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières.

Il s'agit donc, en ce qui concerne ces seules activités physiques ou sportives s'exerçant dans un environnement spécifique, de prévoir un régime propre de validation de l'expérience acquise, qui peut comporter des particularités par rapport au régime général.

En l'absence du décret « VAE environnement spécifique » destiné à instituer ce régime propre, le régime des dérogations au régime général n'est donc pas applicable. Ce décret est en cours d'élaboration.

Aussi, vous voudrez bien informer les candidats qui visent, par la VAE, l'obtention d'un diplôme dont les activités s'exercent dans un environnement spécifique dont la liste est mentionnée à l'article 6 du décret du 18 octobre 2002, que dans l'attente de la définition de ces conditions particulières fixées par décret en Conseil d'Etat, les jurys des diplômes concernés par ces disciplines ne sont pas en mesure de statuer pour les candidats à la VAE. **En conséquence, les demandes de recevabilité n'ont pas à être examinées pour l'instant.**

Rapport 2002 d'activité des cadres EFS

José Mulot

338 brevetés ont renvoyé leurs comptes-rendus d'activités contre 352 en 2001 et 350 en 2000.

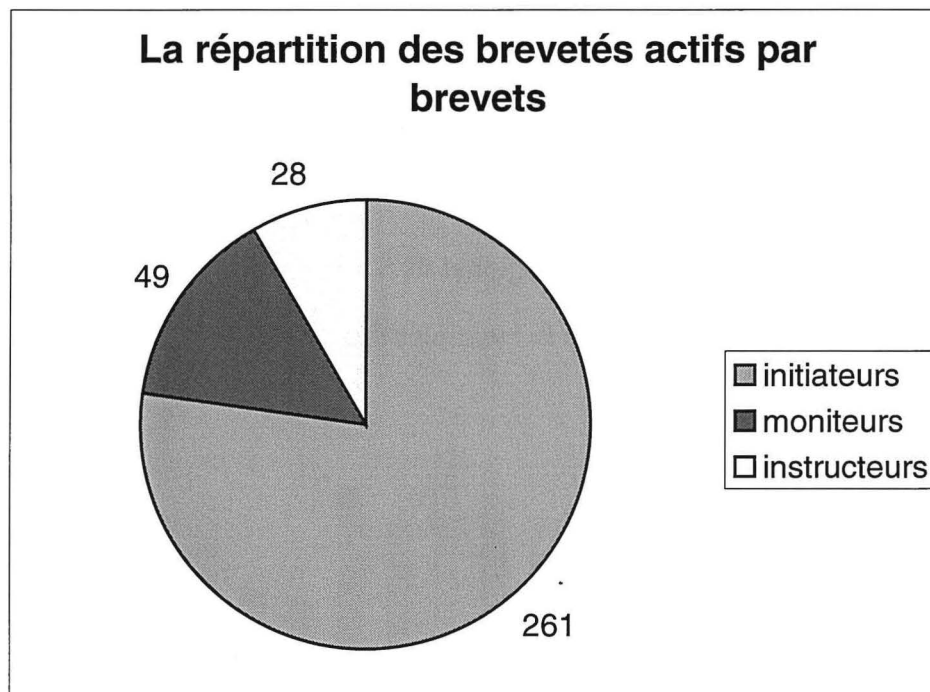
Pourquoi ce formulaire "Compte-Rendu d'Activité de Cadre" (CRAC) ?

Chaque année tous les nouveaux brevetés et les brevetés actifs (c'est à dire les initiateurs, moniteurs et instructeurs fédérés ayant renvoyé leur compte rendu l'année précédente) reçoivent le formulaire. Celui-ci est envoyé avec Info-EFS en début d'année.

L'EFS utilise ce formulaire pour :

- comptabiliser ses cadres actifs
- actualiser les adresses des cadres
- établir un bilan chiffré de l'enseignement et de l'encadrement réalisés par les brevetés à l'attention du Ministère des Sports.
- montrer le dynamisme de l'enseignement de la Spéléo
- prendre en compte les remarques faites par les brevetés actifs

Comment se répartissent les "brevetés actifs" ?



Cette répartition montre une diminution du nombre d'initiateurs alors que celui des moniteurs et des instructeurs reste pratiquement le même.

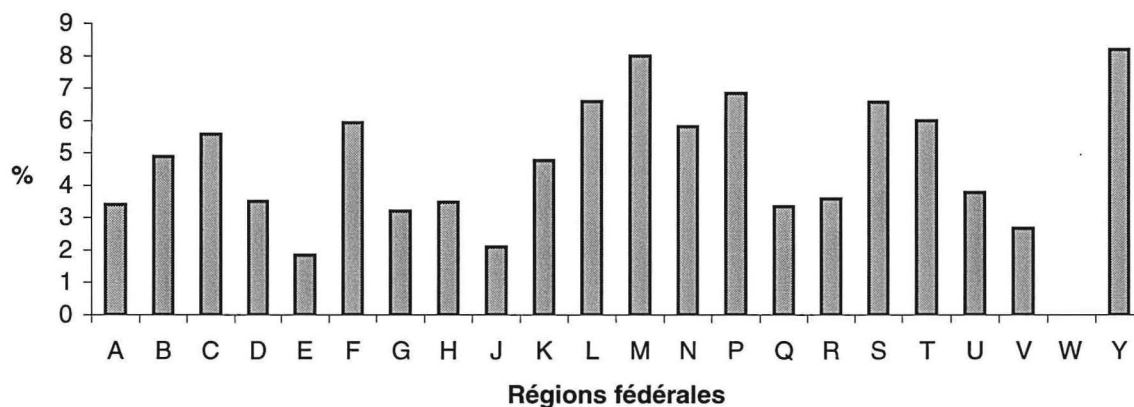
Les brevétés et les régions fédérales

CSR	Nb de fédérés	Nb de brevétés Fédérés	Nb de brevétés actifs	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs
A	765	85	26	21	3	2
B	225	30	11	9	2	0
C	1290	283	72	51	14	7
D	513	71	18	14	4	0
E	1031	132	19	15	2	2
F	843	188	50	28	12	10
G	437	73	14	9	3	2
H	115	14	4	4	0	0
J	239	30	5	5	0	0
K	84	12	4	3	1	0
L	379	59	25	23	1	1
M	50	11	4	4	0	0
N	172	23	10	10	0	0
P	424	95	29	23	4	2
Q	420	53	14	12	1	1
R	84	16	3	3	0	0
S	183	36	12	11	1	0
T	50	3	3	2	0	1
U	53	19	2	2	0	0
V	75	3	2	2	0	0
W	27	2	0	0	0	0
Y	61	11	5	5	0	0
Etrangers	176	8	6	5	1	0
TOTAL	7696	1257	338	261	49	28

26,8 % des brevétés fédérés ont rendu leur CRAC cette année. Ils étaient 27,8 % en 2002.

Le taux d'encadrement par Comité Régional FFS

Taux de brevétés actifs



La moyenne nationale est d'un peu plus de 4 brevétés actifs pour 100 fédérés ; ce qui ne signifie pas - heureusement ! - que ceux qui n'ont pas renvoyé de compte-rendu d'activité ne font rien dans le domaine de l'enseignement !

Qui sont les brevetés actifs ?

Les brevetés actifs sont des militants fédéraux.

Nombre et pourcentage de brevetés exerçant au moins une responsabilité fédérale	Diplômes et responsabilités fédérales		
	Initiateurs	Moniteurs	Instructeurs
	168 (64%)	33 (67%)	22 (79%)

Plus le diplôme est élevé, plus l'implication fédérale est importante. Néanmoins, on constate une baisse de 6% chez les Instructeurs par rapport à l'année dernière.

L'encadrement réalisé par les brevetés actifs :

	Encadrement total	Encadrement bénévole	Encadrement rémunéré (en jours)		
	(en jours)	(en jours)	Total	BEES	hors BEES
Initiateur	3018	1999	1019	606	413
Moniteur	1354	604	750	716	34
Instructeur	762	315	447	447	0
Total	5134	2918	2216	1769	447

Les brevetés actifs ont passé 5134 jours à encadrer, soit en moyenne 18 jours par breveté. Parmi ces 338 brevetés, 291 ont fait de l'encadrement contre 277 l'année dernière.

Il y a donc eu moins de journées encadrées mais avec plus de monde.

Cela représente une baisse de 8,8% par rapport à l'année dernière. Par contre, l'encadrement bénévole a augmenté de 9,4% et l'encadrement rémunéré a diminué de 7,2%.

L'encadrement bénévole :

	Total	Stage	Autres	Stages	Autres
	(jours)	(jours)	(jours)	(jours/breveté)	(jours/breveté)
Initiateurs	1999	486	1513	2	6.75
Moniteurs	604	306	298	6.8	6.6
Instructeurs	315	132	183	6	8.3
Total	2918	924	1994		

Ce tableau montre que ce sont les Initiateurs qui encadrent le plus du fait de leur nombre.

Par contre, ce sont eux qui encadrent le moins individuellement en stage.

Conclusion

Merci aux 338 brevetés actifs qui ont permis de quantifier l'enseignement spéléologique en France. Sans eux l'EFS ne serait rien.

Une mention particulière pour Pascal Bêteille qui a encadré 75 jours de stage en 2002.

Le dernier mot sera un chiffre moins important que l'année dernière mais quand même conséquent : au minimum **25670 journées stagiaires** ont été encadrées par les brevetés EFS en 2002.

Rappel : les formulaires "Compte-Rendu d'Activité de Cadre" peuvent désormais être complétés et expédiés directement du site web de l'EFS

<http://www.ecole-francaise-de-speleologie.com> rubrique "espace brevetés"

Label EFS = bilans 2002 des centres agréés en 2003

Rémy Limagne

13 centres ou associations de plein-air pratiquant la spéléologie à titre professionnel ont sollicité et obtenu le "LABEL EFS" pour 2003. C'est 2 de moins que pour 2002. En effet, 1 centre agréé en 2002 ne répondait plus aux critères, et un autre n'a pas reformulé de demande.

7500 personnes environ ont pratiqué la spéléo dans ces centres. 80% une simple séance (une journée ou une demi-journée), 10% ont fait 2 séances, et un peu plus de 200 personnes ont participé à 4 journées ou plus, soit l'équivalent d'un stage "Découverte".

La moitié sont des enfants de moins de 12 ans, 30% de 12-18 ans, et 20% d'adultes. Les 3/4 des encadrements se déroulent sur les vacances d'été. Logiquement, les 2/3 des participants sont issus de centres de vacances, mais à peine 15% pratiquent dans le cadre scolaire.

L'encadrement est assuré par 28 titulaires du BEES (la plupart également brevetés fédéraux), 8 titulaires du BABAAT, et 11 titulaires d'un brevet fédéral. Les responsables évoquent presque tous l'extrême difficulté à trouver des cadres diplômés d'Etat, du moins pendant la période estivale.

D'une façon générale, on regrette un environnement réglementaire de plus en plus contraignant : les normes matérielles, les exigences de diplômes, et même les agréments Jeunesse et Sport de plus en plus tatillons. La palme revient cette année à la DDJS de Savoie, qui précise aux structures déposant un dossier d'agrément que "*le silence gardé pendant 4 mois par l'autorité administrative à compter de la réception de la demande d'agrément vaut décision implicite du rejet de la demande*" (sic).

Les centres labellisés 2002 ont reçu en décembre avec leur demande de renouvellement un colis comprenant la cassette vidéo "spéléologie, un autre monde", Info-EFS n°41-42, et une collection de *Spelunca* des trois dernières années.

Ils ont bénéficié également de la troisième page de couverture du calendrier fédéral des stages 2003 (dix mille exemplaires édités), et la page "professionnel" du site web EFS a été visitée environ 600 fois en un an.



Label EFS, cahier des charges

Les structures ou centres d'accueil qui demandent la délivrance du Label "Ecole Française de Spéléologie" se déclarent en accord avec les conditions suivantes :

CONDITIONS ADMINISTRATIVES

- Statuts conformes à la loi sur le sport du 16 juillet 1984 (articles 43 et 47), modifiée par la loi du 06 juillet 2000 (articles 37 et 44).
- Le centre ou la structure, ses principaux administrateurs et/ou animateurs, sont membres associés ou membres affiliés à la F.F.S.
- Il complète et renvoie un compte rendu d'activités, document qui lui est adressé en fin d'année civile par l'E.F.S.
- Il joint à cet envoi le montant de la redevance annuelle fixée par l'EFS (tarif 2003 : 111 euros).
- Pour une première demande, il doit obtenir un avis favorable du Comité Départemental de Spéléologie.
- Le label obtenu sera affiché de façon visible dans le lieu d'accueil de la clientèle.

CONDITIONS DE PRATIQUE

Application des recommandations fédérales "*spéléologie et sécurité*", notamment pour ce qui concerne :

- L'encadrement des séances est assuré par des brevetés diplômés d'Etat ou brevetés actifs de la fédération, agissant dans la limite de leurs prérogatives.
- Le nombre de personnes sous la responsabilité d'un cadre est raisonnable et adapté au type de progression ; à titre indicatif, 1 cadre pour 8 à 10 personnes en cavité horizontale, et 1 cadre pour 6 à 8 personnes en cavité avec puits.
- Le matériel et son utilisation doivent présenter toutes les garanties de sécurité ; les équipements individuels sont complets, irréprochables et adaptés au type de la visite. La référence en est le Manuel Technique de l'E.F.S.
- Une séance est organisée sur la base d'une demi-journée minimum, soit au moins une heure et demie à deux heures sous terre pour chaque participant.

ENGAGEMENT DE L'EFS

- L'E.F.S. ne délivrera qu'un nombre limité de labels par département ; en cas de demandes multiples, les structures répondant le mieux aux critères seront labellisées.
- L'E.F.S. informera de l'existence et de l'activité de ses structures labellisées par le canal des revues fédérales *Spelunca*, *Info E.F.S.*, ainsi que sur le réseau Internet.
- Les structures qui en feront la demande pourront bénéficier d'un certain nombre de documents E.F.S. à tarif préférentiel, pour leur propre diffusion.
- En fonction de la disponibilité de ses dirigeants bénévoles, l'EFS s'efforcera de rencontrer les responsables des structures et leurs animateurs sur leurs sites d'activités.
- La structure labellisée pourra utiliser le logotype "Label E.F.S." à son bénéfice (dépliants, fléchage routier...) en faisant la demande préalable au président de la commission.

Labels EFS délivrés en 2003

(en italique : structures proposant un hébergement)

Région Midi-Pyrénées :

Horizon Loisirs Sportifs	6 place Lucien Grégoire, 12100 Millau (05.65.59.78.60)	Horizon-mvl@wanadoo.fr www.horizon-millau.com
<i>Les Amis du Célé</i>	Le Liauzu, 46330 Orniac (05.65.31.26.73)	Amis.du.cele@wanadoo.fr www.amisducele.com

Région Rhône-Alpes :

<i>La Maison de l'Aventure</i>	26420 La Chapelle en Vercors (04.75.48.22.38)	Info@maison-aventure.com www.maison-aventure.com
<i>Découverte Vacances Loisirs</i>	6 avenue Félix Faure, 38160 St Marcellin (04.76.38.53.60)	deval2@wanadoo.fr
Association Loisirs Plein-Air Educatifs	La Charniaz, 73340 Bellecombe en Bauges (04.79.63.83.30)	Christian.dodelin@wanadoo.fr
SARL Adrenaline	35 rue Nationale, 07120 Ruoms (04.79.39.76.60)	adrenaline-ardeche@bigfoot.com www.adrenaline-ardeche.com
<i>Hauteville Stages Sport Santé</i>	Chemin des Lésines, 01110 Hauteville (04.74.40.00.54)	www.hauteville3s.com

Région Franche-Comté

<i>Lison-Accueil</i>	7 Grande-Rue, 25330 Nans sous Sainte-Anne (03.81.86.50.79)	http://lison.accueil.free.fr
----------------------	--	---

Région Centre :

<i>Base de Plein Air du Blanc</i>	Les Landelles, BP 93, 36300 Le Blanc (02.54.37.36.85)	basedepleinair@yahoo.fr
-----------------------------------	--	-------------------------

Région Aquitaine :

<i>Centre Spéléologie et Culture</i>	14 rue des Pyrénées, 64800 Baudreix (05.59.61.40.44)	Evasion.Pyr@wanadoo.fr http://perso.wanadoo.fr/evasion.pyreneenne
--------------------------------------	---	---

Région Provence :

<i>Accueil Spéléologique du Plateau d'Albion</i>	rue de l'Eglise, 84390 Saint-Christol (04.90.75.08.33)	Contact@aspanet.net www.aspanet.net
--	---	--

Région Côte d'Azur :

Lou Païs	2509 route de la Plaine de Caille, 06750 Caille (04.93.60.34.51)	
----------	---	--

Région Poitou-Charentes :

Association l'Araignée	Mairie, 16700 Les Adjots (05.45.31.10.48)	araignee.gpc@educ-envir.org
------------------------	--	-----------------------------

Journées d'Etudes EFS 2003

15 et 16 novembre 2003

Centre Régional Jeunesse et Sports

à Petit Couronne (Seine-Maritime)

Sécurité en spéléologie :

connaître les risques pour apprendre à les maîtriser

2003 est "l'année de l'enseignement" pour la FFS, et la fédération a naturellement comme préoccupation majeure d'assurer la sécurité des pratiquants. La formation reste le meilleur moyen de prévention des accidents.

Pour agir efficacement en ce sens, il faut d'abord connaître les causes des accidents, puis adapter l'enseignement de l'EFS, et enfin trouver les moyens de le transmettre au plus grand nombre.

Ces journées d'études s'articuleront autour de trois thèmes :

- Les causes d'accidents en spéléologie : analyse fine (à partir des dossiers de l'assurance FFS)
- Echanges d'expériences entre participants : comment ont été gérés incidents et accidents ?
- Quelles évolutions nécessaires dans l'enseignement de l'EFS, et comment les faire connaître ?

Ce week-end est ouvert à tous les spéléos fédérés, brevetés ou non !

Organisation : EFS et CDS 76.

Les stands prévus (au 30 avril 2003) :

* Spelunca-Librairie

* Stéphane Vogrig "Idée Plein-Air" (matériel spéléo, Pyrénées)

Inscriptions :

Coût = 15 euros (forfait hébergement nourriture du samedi midi au dimanche après-midi)

Formulaire d'inscription à renvoyer avant le 15 octobre à :

Ecole Française de Spéléologie, 28 rue Delandine, 69002 Lyon

Le descendeur STOP à la loupe

Nicolas CLEMENT

1. Introduction

Régulièrement des spéléologues s'interrogent sur la signification des informations présentes sur les deux flasques du descendeur Stop de la marque Petzl. Informations qui sont perçues comme contradictoires d'une part et alarmistes d'autre part.

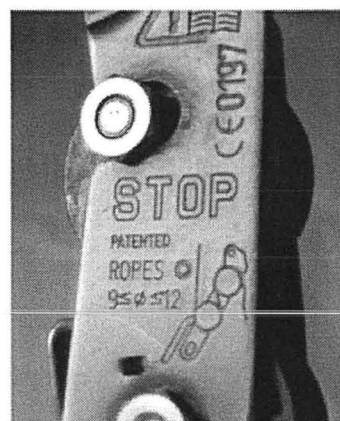
Le sont-elles vraiment ? Utilisons-nous le descendeur au delà de ses limites ?

Ces inscriptions doivent-elles entraîner une utilisation différente et donc nous obliger à revenir sur notre méthode d'enseignement ?

2. Décryptons les informations présentes sur le descendeur¹

2.1. Le flasque mobile

"! ⓘ" Ce pictogramme signifie que l'on doit prendre connaissance de la notice technique avant d'utiliser l'appareil. Le fabricant informe le consommateur sur la bonne utilisation du produit à travers des schémas explicatifs. Cependant la notice précise : *“ vous assumez personnellement tous les risques et responsabilités pour tout dommage, blessure ou mort pouvant survenir suite à une mauvaise utilisation de nos produits de quelque façon que ce soit. Si vous n'êtes pas en mesure d'assumer cette responsabilité ou de prendre ce risque, n'utilisez pas ce matériel ”.*



"CE 0197" CE signifie Certification Européenne. Ce sigle ne représente pas une norme mais un certificat. Il est donné par un laboratoire certifié (agrée par l'Etat) à un produit, suite à la demande d'un fabricant. Ce certificat s'appuie sur les directives européennes votées par le parlement européen et sur les normes européennes établies par le Comité Européen de Normalisation (C.E.N.).

"0197" permet d'identifier le laboratoire. Le laboratoire vérifie la fiabilité du produit et les caractéristiques techniques annoncées par l'industriel. Le marquage CE permet de défendre le consommateur contre les mauvaises informations portées sur le produit et sa notice.

"STOP" est le nom du produit, et "Patented" signifie que le produit est breveté.

"Ropes $9 \leq \varnothing \leq 12$ " signifie que le descendeur doit être utilisé avec des cordes de diamètre compris entre 9 et 12 mm. Ces valeurs sont données en relation avec la certification européenne évoquée ci-dessus (CE 0197).

Pouvons-nous utiliser les cordes de type L ? La notice du fabricant stipule : *“ corde de 8 à 9 mm de diamètre : le Stop n'est pas certifié pour les cordes de diamètre inférieur à 9 mm, car il n'est plus autofreinant. Dans ce cas, il peut être utilisé comme un descendeur simple avec obligatoirement un moyen de freinage supplémentaire. ”* Pour le concepteur, le moyen de freinage supplémentaire est un mousqueton. Nous remarquons que Petzl préconise l'utilisation du descendeur Stop sans mousqueton de freinage (diamètre de corde compris entre 9 et 12 mm), contrairement à l'enseignement dispensé par l'EFS. Nous pouvons cependant utiliser le descendeur sur des cordes de 8 mm avec un mousqueton de renvoi. Ce qui ne change en rien notre pratique.

2.2. Le flasque fixe

"00 000 A" : les deux premiers chiffres indiquent l'année de fabrication. Les trois suivants correspondent au jour de fabrication. La lettre identifie la personne qui a contrôlé le produit (code interne à l'entreprise).

Exemple : 00 066 F : le descendeur a été fabriqué le 7 mars 2000 et vérifié par le contrôleur F.

¹ Article réalisé avec l'aide de la notice du descendeur Stop, du catalogue "Professional" et du CD-ROM "Vérification des E.P.I." de PETZL. Je remercie Alain Maurice du bureau d'étude qui a répondu à certaines de mes interrogations.

"EN 341" : EN signifie norme européenne contre les chutes de hauteur dans le monde du travail et de l'industrie. EN 341 est le nom de la norme concernant les descendeurs. Le descendeur Stop est un Equipement de Protection Individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I.). Toutes les informations portées sur le flasque fixe sont destinées aux travailleurs sur cordes relevant des règles et recommandations du travail et de l'industrie. Le cadre d'usage est précis et figé. Les pratiques sportives et de loisirs ne sont pas concernées.

"TYPE A" : pour les travaux sur cordes en hauteur, seules les cordes de type A (supérieur ou égal à 10 mm) sont autorisées. Le fabricant a précisé 10 et 11 mm car ce sont les cordes habituellement utilisées dans les travaux en hauteur.

"MAX 100m" : le descendeur ne doit pas être utilisé sur une descente sans fractionnement de plus de 100 mètres de hauteur. Ceci est confirmé par la notice. La limite de 100 mètres est imposée par la norme EN 341, donc on la retrouve spécifiée sur le descendeur. Plus précisément une des caractéristiques de la norme EN 341 est d'exiger 100 descentes de 100 m de hauteur avec une masse de 75 kg.

Ceci dit, le fabricant pense qu'au delà de 100 mètres l'utilisation de ce descendeur n'est pas commode à cause du poids de la corde qui entraîne une descente difficile. Cette limite n'a aucune valeur juridique et nous pouvons utiliser l'appareil en spéléologie avec plus de 100 mètres de corde.

"MAX 150 kg" : la notice explique que la norme EN 341 impose une charge maximum de travail de 150 kg. Donc c'est la valeur que l'on retrouve sur le flasque. Le fabricant indique que dans des cas exceptionnels (secours à personne) avec une utilisation attentionnée, la charge peut atteindre 250 kg. Cette valeur nous rassure et permet de pouvoir dégager une victime sur corde.

Les plus perspicaces d'entre vous, remarqueront que cette valeur de 250 kg est dépassée lors de la tension de tyrolienne. Effectivement mais ce n'est pas la même configuration. La limite de 250 kg concerne le descendeur en mouvement lorsque l'on doit réguler la descente. Ici le concepteur se préoccupe de la capacité de l'utilisateur à réguler en toute sécurité la descente. Ce n'est pas une limite de résistance du descendeur. D'ailleurs Petzl préconise dans son catalogue "Professional" l'utilisation du descendeur Stop pour la tension de tyrolienne.

3. Conclusion

Le descendeur étant fabriqué en premier lieu (poids économique) pour les travaux en hauteur, on y retrouve des informations concernant le monde du travail et de l'industrie. Le cadre d'usage concernant les E.P.I. est précis et figé donc la norme EN 341 concernant les descendeurs n'échappe pas à la règle.

Les informations présentes sur les deux flasques ne sont pas suffisantes et la lecture de la notice est indispensable pour connaître les limites de l'appareil.

Pour conclure, nous avons démontré qu'il y a aucune révolution dans l'utilisation du descendeur Stop, ni de nouvelles caractéristiques qui pourraient nous mettre en danger. Nous pouvons continuer à l'utiliser en spéléologie en respectant les règles de sécurité enseignées par l'EFS.



Pédagogie : du symptôme à l'action

Rémy LIMAGNE

Quel cadre ne s'est pas un jour énervé, ou découragé, devant le cas d'un "élève" qui n'arrive pas à réussir la manœuvre qu'on veut lui enseigner, bien qu'on lui ait répété mille et une fois la marche à suivre ?

C'est que bien souvent, dans le feu de l'action, dans l'ambiance d'une journée de stage ou d'une explo, on ne se donne pas les moyens de prendre un peu de recul sur notre façon d'enseigner.

Exemple ci-après...

On a souvent tendance à confondre le vrai problème, avec un moyen inefficace. Par exemple, la ménagère se plaint de "son problème", défini par elle-même : *"j'ai un problème : mon aspirateur est en panne et je n'ai pas d'argent pour en changer"*.

En réalité, son problème est de nettoyer le sol. L'aspirateur est une solution, mais pas la seule ; ainsi, en se focalisant sur la panne et son compte en banque, elle se prive de la solution alternative à son vrai problème : le balai !

Transposé à la spéléo, si un stagiaire n'arrive pas à dégager la corde du Croll au fractionnement, ce n'est pas forcément parce qu'il est empoté, ou que son matériel est merdique... et plutôt que répéter sans arrêt la même chose inefficace, il faut d'abord bien écouter et bien observer :

Le problème	Les symptômes	Diagnostic	Action corrective	Vérification
<i>"J'arrive pas à passer ce p... de fractionnement !"</i>	<i>"J'arrive pas à ouvrir le Croll !"</i>	Geste inadapté pour l'ouverture du Croll	Démonstration	<i>"P... je suis enfin arrivé à passer ce fractionnement"</i>
	<i>"J'arrive pas à me soulever !"</i>	Pédales trop longues	Réglage des pédales	
	<i>"J'y arrive pas !!!"</i>	Peur, stress	S'approcher, rassurer	

Et en cas d'échec définitif, on peut toujours tout reprendre à zéro, et admettre que peut-être ce fractionnement n'est pas très bien équipé, ou qu'il est temps d'essayer le bloqueur de pied...

Documentation pédagogique (juin 2003)

1. Dossiers Instruction de l'Ecole Française de Spéléologie

Réf	Titre et auteur(s)	Prix	Poids
102	La prévention en spéléologie (F. Guillot), 1998	1.50	40 g
103	Spéléologie, archéologie, préhistoire (G. Aimé, F. Rouzaud), 1996	1.50	50 g
104	La protection du milieu souterrain (G. Aimé, J. Rifès, P. Cabrol), 1981	0.75	50 g
105	Modifications biologiques à l'effort en spéléologie (F. Guillaume), 1995	1.50	50 g
106	Topographie souterraine (P. Prophète), 1998	1.50	50 g
107	Secourisme spéléo (A. Ballereau - CoMed), 1981	0.75	30 g
108	Spéléologues et chauves-souris (A. Porebski), 1994	1.50	40 g
109	Météorologie et spéléologie (P. Lafosse), 1985	0.75	60 g
110	Histoire de la spéléologie française (R. Limagne, L. Mangel), 2000	1.50	40 g
111	Orientation, étude de cartes (J.P. Holvoët, R. Limagne), 1986	1.50	60 g
113	La pratique spéléologique et le droit (T. Marchand), 1990	1.50	30 g
114	Eléments de karstologie (F. Darne, S. Jaillot), 1996	1.50	50 g
115	Organisation et fonctionnement de la FFS (F. Darne, JP Holvoët), 1997	1.50	50 g
116	Approche de la biospéologie (F. Darne, UV Instructeur) 1997	1.50	50 g
117	Les grands massifs karstiques de la France (S. Jaillot), 1994	1.50	50 g
118	Eléments de géologie (J.P. Holvoët, P. Pluchon), 1996	1.50	50 g
119	Enseigner la spéléologie (J. Gudefin, J.P. Holvoët), 1998	1.50	50 g
120	La photographie souterraine (J.P. Petit), 1998	1.50	50 g
121	Les expéditions spéléologiques françaises à l'étranger (B. Lips, M. Faverjon), 1999	1.50	60 g
123	Spéléologie et médecine (JM. Osterman), 2002	1.50	60 g
122	Spéléologie hivernale (N. Clément), 1999	1.50	60 g
160	Collection complète des Dossiers Instruction	19.50	1140 g

2. Les cahiers de l'EFS

214	Les grandes rivières souterraines (S. Fulcrand)	7.50	120 g
215	Spéléologie et archéologie (F. Guillot)	7.50	120 g
216	Principes de karstologie physique (J. Bauer) 1997 – réédition à venir	7.50	120 g
217	La spéléologie hivernale (N. Clément,) 1998	7.50	200 g
218	Les techniques spéléologiques légères (D. Langlois), 1999 – réédition à venir	7.50	120 g
219	La crue sous terre (S. Jaillot), 1999	13.00	600 g
220	Mémento équipement des cavités en ancrages permanents (EFS), 2000	13.00	200 g

3. Autres fascicules ou documents disponibles (jusqu'à épuisement du stock)

311	Signes spéléologiques conventionnels (G. Favre, M. Audetat)	2.00	140 g
400	le Manuel Technique de l'EFS (niveau Initiateur)	13.00	500 g
401	le Manuel Technique de l'EFS (niveau Moniteur)	18.00	500 g
420	Les deux Manuels Techniques reliés en classeur	31.00	1100 g
430	Mémento spéléo (EFS / commission Jeunes), 2000	1.50	100 g

Frais de port France (euros) : jusqu'à 20g = 0.50 ; 50g = 0.75 ; 100g = 1.11 ; 250g = 1.90 ; 500g = 2.65 ;
1kg = 3.48 ; 2kg = 4.64 ; 3 kg = 5.47

Commandes à : **ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE, 28 rue Delandine, 69002 Lyon**
ffs.lyon@wanadoo.fr

Spécial 40 ans de la FFS

Une longue rubrique "histoire" dans cet Info-EFS n°43, ce sera notre façon de commémorer le 40^{ème} anniversaire de la création de la FFS. Il y a juste vingt ans, Spelunca publiait un article signé Géo Marchand, et intitulé "comment naît une fédération". Nous avons choisi d'en reproduire ici l'essentiel, et ainsi donner aux brevetés un moyen de connaître et de transmettre cette histoire. D'autres points de vue, d'autres écrits ont été publiés ultérieurement, les principaux sont référencés en fin d'article.



Spelunca 1983 n°10 - pages 25 à 37

Rémy Limagne



Géo Marchand,
Président d'honneur
de la FFS

Faire œuvre d'historien est une chose difficile. D'abord, il faut un recul suffisant sur l'histoire pour que les passions de l'époque évoquée soient mortes. Ce n'est pas tout à fait le cas pour la naissance de la F.F.S. qui ne remonte qu'à vingt ans et dont les contemporains sont encore - Dieu merci - vivants pour la plupart.

Il faut également, pour écrire, passer un temps important à se rapprocher des divers acteurs, les interroger, peser leur témoignage et intégrer ces informations dans le récit. Dans le cas présent, il ne m'a pas été possible de rencontrer tous les spéléos qui ont vécu la création de la F.F.S. Les archives antérieures à 1960 sont inexistantes, car il n'y avait pas, à l'époque, de local administratif, et chaque responsable détenait chez lui les dossiers qu'il avait à traiter. Les publications ne couvrent pas entièrement la vie des associations nationales, et pour remplir les blancs, j'ai dû faire appel à la mémoire de quelques uns ou à mes archives ou souvenirs personnels.

Celle façon de procéder et aussi le fait que j'ai joué un rôle non négligeable dans l'action qui se déroulait, donneront obligatoirement à mon récit un caractère subjectif. Je serai amené à parler de ma personne et le lecteur aura peut-être à faire, mieux que je ne l'aurai fait, la balance entre l'importance réelle de mes actes et celle que mon jugement personnel leur attribue. Il faudra aussi me pardonner si j'ai ignoré certaines interventions ou si j'ai minimisé des intentions que j'ai mal connues ou mal appréciées. Ce récit sera donc l'historique de la naissance de la Fédération, vue par Géo MARCHAND.

Pour bien comprendre l'enchaînement des faits qui ont conduit à la naissance de la Fédération, il est nécessaire de rappeler les événements qui ont progressivement créé l'esprit fédéral, et de faire le rappel des diverses associations qui ont précédé la F.F.S.

1. La Société de Spéléologie

27 Juin 1888 ; c'est la traversée de Bramabiau par MARTEL. Rien de fédéral dans cette aventure, mais c'est certainement le point de départ de la spéléologie moderne. C'est ce jour là qu'une équipe a commencé à se former autour de MARTEL. Douze ans après, MARTEL fonde la Société de Spéléologie. L'assemblée constitutive, composée de seize personnes, se réunit le 1er février 1895, l'autorisation du Préfet de Police est datée du 4 mars 1895. Il est intéressant de noter les conditions qui entouraient à cette époque (c'était avant la loi bien connue du 1er juillet 1901) la création d'une association et notamment celle de faire connaître à la Préfecture de Police, au moins cinq jours à l'avance, le local, le jour et l'heure des réunions générales. L'objet de la Société est repris ci-dessous :

"La Société de Spéléologie est instituée pour assurer l'exploration, faciliter l'étude générale et concourir à l'aménagement ou à la mise en valeur des cavités souterraines de toutes sortes, connues ou inconnues, soit naturelles soit artificielles ; pour encourager et subventionner les investigations qui s'y rapportent d'une manière quelconque; en un mot, pour vulgariser et développer, dans un intérêt à la fois pratique et théorique, utilitaire et scientifique, les recherches de toute nature dans l'intérieur de la terre"



Dernière excursion de E.A. Martel dans les Causses.
Cliché Louis Balsan

La création de la Société de Spéléologie survenait deux ans après l'ouverture au public de Padirac (exploration en 1889 - ouverture au public en 1898) : de ce fait, les statuts de l'association étaient autant ouverts sur l'aménagement des cavités que sur leur exploration, sur le côté utilitaire que sur la recherche scientifique.

C'était une association principalement de personnes. On n'y note que trois clubs: deux sections du C.A.F. (Lons-le-Saunier et Lozère et Causses) ainsi que le Club Cévenol.

On y retrouve bien sûr GAUPILLAT, MAZAURIC, PONS, RAYMOND, RUPIN et VIRÉ, mais le serrurier ARMAND n'y est pas. Il faut bien admettre que la plupart des 150 membres n'étaient pas des explorateurs, mais des gens de bonne société : géographes ou archéologues, regroupés dans une Société Savante.

La Société de Spéléologie publia, dès le départ (de 1895 à 1900) un bulletin trimestriel, nommé Spelunca. complété par des Mémoires.

Nous verrons le rôle important, joué en tout temps par les publications dans la vie de la Spéléologie Nationale, ainsi que celui du livre de Spelunca.



Armand Viré, collection M. Abad

Pour l'historique propre aux publications, nous invitons à se reporter à l'article de GÉZE du Spelunca 1961 n° 1 : "*la renaissance de Spelunca et l'évolution des publications spéléologiques nationales*".

De 1900 à 1914, bulletins et mémoires sont regroupés dans un fascicule unique, toujours dénommé Spelunca.

La Société de Spéléologie disparut avec la guerre de 1914. MARTEL lui-même écrit qu'elle "*ne réussit pas à susciter un intérêt public suffisant pour survivre à la guerre*". Nous sommes enclins à penser que la Société était portée à bout de bras par MARTEL et qu'elle disparut lorsque celui-ci cessa d'en assurer l'animation. Cela serait arrivé probablement même sans la guerre.

2. Spéléo-Club de France et Société Spéléologique de France (S.S.F.)

En cet après-guerre 14-18, la spéléologie française recommença à se manifester à travers l'œuvre de pionniers individuels. C'est en 1924 que CASTERET, chantre et vulgarisateur de la spéléologie, se fait connaître au grand public par la découverte des ours d'argile de la grotte de Montespan. Bien qu'il soit toujours resté le spéléologue le plus illustre, il n'a jamais cherché à faire autour de sa personne l'unité de la spéléologie, qu'il eut réalisée sans peine.

De JOLY, dont la renommée resta intérieure au milieu spéléo, amena un progrès considérable de la technique d'exploration par la création de tout un matériel nouveau. C'est lui qui remplaça l'antique bougie fixée au chapeau par l'éclairage frontal alimenté à l'acétylène. Il créa des échelles légères dont les échelons étaient d'élektron (alliage léger utilisé en Allemagne pour les ballons dirigeables) et les montants en câble d'acier spécial utilisé en aviation. Il pensa, modifia ou créa tout l'équipement spéléologique. Ce matériel était cher, mais il révolutionnait les méthodes d'exploration.

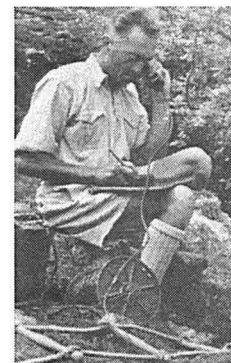


Norbert Casteret. Cliché Jacques Choppy

En 1930, il eut l'idée de reprendre l'œuvre interrompue de la Société de Spéléologie de MARTEL.

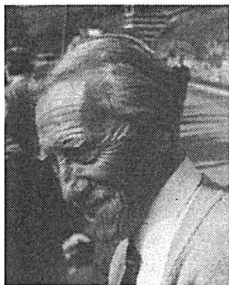
Le 18 mars 1930, une assemblée constitutive créait le Spéléo-Club de France, dont le siège social était fixé à Montpellier, dans la Maison de l'Agriculture. Son but était d'assurer la liaison entre spéléologues et d'aider au développement de l'activité des prospecteurs du sous-sol. L'association se proposait d'apporter une aide (y compris financière) aux spéléologues, et de préparer une législation spéciale de la prospection, la découverte et l'exploitation des richesses souterraines.

On voit que ces statuts n'étaient pas totalement désintéressés. De JOLY et DEGRULLY purent rassembler 64 membres, dont 3 personnes morales. On avait mobilisé MARTEL et CASTERET. La plus grande part des adhérents étaient des méridionaux. Citons BALSAN, collaborateur de MARTEL et explorateur des Causses majeurs. GÉZE que l'on retrouve à tous les instants de l'histoire fédérale, l'Abbé GIRY, de LAVAUUR qui reprendra en 1937, sur demande de BEAMISH, l'exploration de Padirac et dont la carrière de plongeur s'étendra de 1947 à 1956, MILHAUD, qui fondera en 1931, à Mazamet, le Spéléo-Club de la Montagne Noire et de l'Espinouze, filiale de la S.S.F., mais premier club français. On note cependant un petit noyau de Francs Comtois regroupés autour de FOURNIER et animé par CONTEJEAN, fondateur du Spéléo-Club du Doubs, FOURNIER, illustre géologue bisontin, avait eu une large action nationale: il avait effectué des travaux en Provence et en Quercy, ainsi qu'avec MARTEL, une mission dans les Pyrénées pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

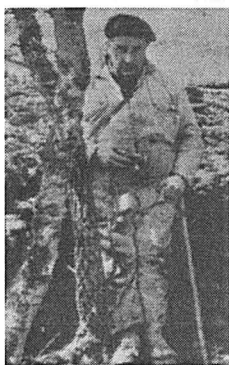


Louis Balsan au Tindoul de la Vayssière en 1947

Le premier bureau était composé de : Président d'Honneur, MARTEL ; Président, De JOLY ; Vice-Président, DEGRULLY



Contejean.
Cliché Jacques Choppy



L'Abbé Glory à la grotte
des Fieux (Lot).
Collection M. Abad

Le Spéléo-Club de France publia un bulletin trimestriel ainsi qu'un SPELUNCA (2ème série) pour l'impression des articles scientifiques et des comptes-rendus détaillés d'explorations (9). Le premier numéro est coiffé par un article de MARTEL : "*Comment et pourquoi il faut réveiller la spéléologie en France*". Il n'y explique pas tellement les comment et les pourquoi ! Il y constate l'accroissement prohibitif des dépenses d'exploration, l'absence d'aide officielle et de subsides aux spéléologues et se montre navré de l'indifférence générale en face de l'immense domaine souterrain français. Après un tour d'horizon de la spéléologie mondiale, il souhaite que l'initiative de créer le Spéléo-Club de France fasse "*aboutir enfin le vain effort de la première série de SPELUNCA de 1895-1914*".

L'action de MARTEL se limita ensuite à des relations épistolaires et ses rapports avec De JOLY furent gâchés par des querelles puérides, tel le différend sur la hauteur de la stalagmite d'Orgnac, qui ne concoururent en rien à la gloire de ces deux grands explorateurs. MARTEL mourut en 1938.

Assez vite, l'activité spéléologique sort du cadre restreint du Languedoc. En 1934, TROMBE explore le Comminges souterrain. En 1935, BOURGIN, très préoccupé d'applications pratiques, s'active dans le Dévoluy et le Vercors, DUJARDIN-WEBER à Marseille. GUÉRIN fonde le Spéléo-Club de Paris avec GÂCHÉ. L'Abbé GLORY anime l'Alsace.

Le 1er mars 1936, sur proposition de GEZE, le Spéléo-Club de France devient la Société Spéléologique de France, domiciliée à Nîmes au Muséum d'Histoire Naturelle. Il s'agissait là d'une intention manifeste de donner une vocation nationale à un regroupement jusqu'alors régional. La S.S.F, admettait des filiales et des sociétés affiliées. Elle continuait bien entendu la publication de Spelunca.

La spéléo éclatait hors de la région des causses.

En 1937, CHEVALIER et le Spéléo-Club de Lyon se distinguaient dans le Massif de la Chartreuse, au Trou du Glaz. Avec BRENOT, il développait l'utilisation des cordes (remontée au "singe", rappels d'échelles, etc) et introduisait l'usage du mât. En 1938, apparaissaient le Groupe de Valence et le Spéléo-Club Pyrénéen de Toulouse. En 1941, le Spéléo-Club de Vesoul et de Haute-Savoie. En 1942, le Groupe Casteret de Dijon.

Ces dates ne sont pas obligatoirement celles de la fondation de ces clubs, mais celles de leur manifestation dans la publication Spelunca.

En 1939 se tenait à Mazamet le premier Congrès National de Spéléologie. Il se déroula le 30 et 31 mars, organisé par MILHAUD et le Spéléo-Club de la Montagne Noire et de l'Espinouze. Les personnalités spéléo éloignées n'avaient, malheureusement, pas participé. Absence de CHEVALIER, DUJARDIN-WEBER, GÂCHÉ, GLORY. Le congrès regroupait cependant tous les illustres de la région, ainsi que CASTERET. Les membres du Spéléo-Club de l'Aude et du Groupe Vallot de Lodève étaient présents et faisaient nombre.

Réception officielle à la mairie de Mazamet et inauguration de la grotte de la Devèze à Courniou (Hérault). Le congrès donna lieu à l'exposé de 9 communications de CASTERET, CHEVALIER, DUJARDIN, FONTANILLES, GÈZE, GIRY, de JOLY, MILHAUD et POUJOL, reprises dans les Actes du 1er Congrès National de Spéléologie.

A la séance de clôture, MILHAUD forma le souhait de la réalisation d'une rencontre semblable annuelle. Il faudra attendre vingt ans, pour la réalisation de ce vœu, à l'occasion du congrès de Cahors en 1959.



Grotte du Pas de Joulié : De Joly, Gèze, Renault,
Rodriguez. Cliché Louis Balsan

3. Le Comité National de Spéléologie (C.N.S.)

3.1. Les annales de spéléologie

Le deuxième conflit mondial (1939-45) n'avait pas comme la Grande Guerre (1914-18) fait entièrement cesser toutes les activités spéléologiques.

On note, jusqu'en 1943, des activités multiples, principalement dans la zone sud qui ne subit l'occupation allemande qu'en novembre 1942 (Groupe Vallot de Lodève, Spéléo-Club Pyrénéen, Spéléo-Club de l'Aude, Groupe Gennevaux du C.C.F., etc) mais aussi dans la zone occupée depuis 1940 (Spéléo-Club de Vesoul et Groupe Casteret de Dijon).

C'est aussi en 1941 que CHEVALIER réalise la jonction Trou du Glaz - Guiers Mort. Ces diverses explorations (1939-1943) font l'objet d'un Tome X du Spelunca 1ère série. Édité durant l'occupation allemande (visa de censure du 8/01/44). Ce volume est le dernier de la série De JOLY.

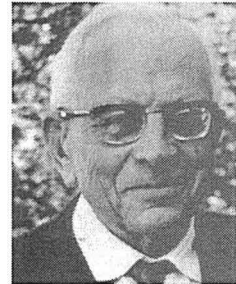
Durant l'année 1944, où la guerre se déroulait sur le sol français, les grottes n'étaient plus un lieu de visite, mais souvent un refuge pour le maquis. On garde le triste souvenir de l'hôpital installé dans la grotte de la Luire où les allemands massacrèrent en 1944 seize grands blessés de la résistance.

Au lendemain de la guerre, la spéléologie française présentait un visage totalement modifié. La S.S.F. n'était plus l'unique association nationale : le Club Alpin Français regroupait au sein de sa commission spéléologique ses sections locales, qui avaient à leur actif de fort belles réalisations.

Cette bipolarisation de la spéléologie française a été parfaitement ressentie à l'époque, mais il semble que l'existence et l'importance des clubs indépendants n'aient pas été perçus à leur juste valeur.

En 1945, divers organismes officiels reconnaissent la valeur des études souterraines.

- Le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) crée une commission de spéléologie (FAGE, GÈZE, JEANNEL, TROMBE, VANDEL...) qui réalise au Muséum de Paris un laboratoire de biospéologie (noter que l'on dit "biospéologie" et non "biospéléologie" ; c'est une coquetterie des biospéologues, mais la pureté de l'étymologie a été discutée).
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Géophysiques (B.R.G.G., futur B.R.G.M.) possède un service de spéléologie qui confie à GÈZE le soin de dresser un répertoire des cavités (travail repris par ROUIRE en 1948).
- Le Comité National Français de Géodésie et de Géophysique a une section d'hydrologie où les spéléologues sont présents (BOURGIN, CASTERET, GÈZE et TROMBE).



Professeur Vandell. Cliché laboratoire de Moulis

C'est avec l'aide de ces organismes et l'appui de ces grands noms que GÈZE fonde en 1946 les Annales de Spéléologie, qui constituaient la 3ème série de SPELUNCA sous la double étiquette de la S.S.F. et du C.A.F. Le comité de rédaction concluait : *"en définitive, nous assistons, depuis 1945 surtout, à un renouvellement complet de l'activité spéléologique en France, celle-ci se tournant résolument vers la voie scientifique qu'elle devrait avoir depuis longtemps abordée, sans que le point de vue "sportif" en souffre pour cela"*.

La vie de la S.S.F. sera toujours extrêmement liée à l'existence des Annales. C'est ainsi que son siège social qui se situait, depuis 1936, au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, fut transféré en 1948 au siège du B.R.G.G, 21 rue de la Pépinière à Paris, qui était le lieu de domiciliation de la revue (le secrétaire de rédaction, ROUIRE, occupait une fonction au B.R.G.G. Son action, aussi bien dans le cadre des publications qu'à l'intérieur du secrétariat du C.N.S. s'étendra de 1948 à 1963). La S.S.F. suivit le B.R.G.G. dans ses tribulations, d'abord 69 rue de la Victoire (en 1950), puis au 74 rue de la Fédération dans le 15ème arrondissement (en 1957).

Le financement de la publication présenta en permanence les plus grands problèmes. Les cotisations des membres ne couvraient pas le coût de l'édition, et il fallait trouver le complément financier indispensable.

En 1947, le C.N.R.S. apportait son concours à la publication et, à partir du Tome II fasc-4, son nom figure en couverture des Annales.

En 1948, le Tome III, fasc-2-3 reçut l'aide du service de la colonisation et de l'hydraulique du gouvernement général de l'Algérie.

En 1950, le Comité National de Spéléologie (C.N.S.) apportait à son tour une aide financière.

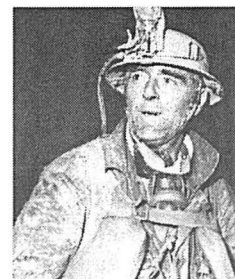
En 1956, le C.N.R.S. cessait sa participation aux frais de publication. Nous aurons l'occasion de revenir sur les circonstances de cet événement et ses conséquences.

Le Tome XIII de 1958 fut le dernier numéro publié par les associations spéléologiques. Le C.N.R.S. reprit à son compte, et à son profit, l'édition des Annales de Spéléologie, qui devint l'organe du Laboratoire de Moulis. Le titre Spelunca restait la propriété de la S.S.F, et du C.N.S.

3.2. Création du Comité National de Spéléologie

De JOLY, qui était Président de la S.S.F., était encore assez vigoureux et entreprenant pour participer en 1949, à 62 ans, à une expédition de 100 heures, organisée par De LAVAUUR, à Padirac. En revanche, il avait cessé d'être l'animateur unique de la spéléologie sur le plan national.

JEANNEL, bien connu pour ses recherches biospéologiques avec RACOVITZA, avait créé, au sein du C.N.R.S., une commission de spéléologie, à laquelle participaient, notamment, GÈZE et TROMBE. Ces derniers, devant les difficultés inhérentes à la bipolarisation S.S.F. - C.A.F., et prenant conscience de l'accroissement rapide du nombre des clubs autonomes en France, incitèrent JEANNEL à créer un organisme couvrant toute la spéléologie.



Guy de Lavour à Padirac, 1951

Le 28 mai 1948, JEANNEL réunissait à Paris, sous l'égide du C.N.R.S. en assemblée constitutive, les présidents des clubs spéléos connus, ainsi que diverses personnalités spéléologiques éminentes. Ce fut la naissance du Comité National de Spéléologie, dont le siège social fut fixé au Muséum d'Histoire Naturelle, 45 bis rue de Buffon à Paris.

Si on ne pouvait encore parler de fédéralisme, l'intention de regroupement était nette. Les statuts prévoyaient en effet, que le C.N.S. regroupait les "présidents des groupes spéléologiques, et exceptionnellement certaines personnalités ayant particulièrement concouru, par leurs travaux, à l'essor de la spéléologie française".

Les membres fondateurs étaient au nombre de 26, les présidents de club étaient au nombre de 14, et les personnalités spéléologiques "à titre exceptionnel" au nombre de 12. Le Comité de Patronage regroupait 21 organismes ou personnalités dont la plupart étaient des scientifiques. Néanmoins, on notait la présence du Directeur des Sports. C'était le premier contact établi avec la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, qui devait, par la suite, apporter une aide financière importante à la vie de l'association.



Barone. Cliché J. Choppy

Il n'est pas sans intérêt de reproduire ci-dessous la composition du premier conseil d'administration et du premier bureau :
Président = JEANNEL ; Vice-Président = CHEVALIER ;
Secrétaire-Général = De LAVAUUR ; Trésorier = GACHE ;
Secrétaire-Adjoint = ROUIRE ; membres = AGERON, BARONE, BELIN, De JOLY, LADRES, PELLETIER, VANDEL.

Il a été décidé, en outre, que le Directeur des Annales de Spéléologie (GÈZE) ferait partie du conseil à titre consultatif.



Gaché à Padirac, 1951

3.3. Le Bulletin du C.N.S.

Après deux ans de fonctionnement, le C.N.S. prit conscience qu'il avait besoin d'un organe d'expression. Des contacts furent pris, à cette intention, avec le C.A.F, et la S.S.F, qui éditait les Annales (avec l'aide financière du C.N.R.S. depuis 1948). Un premier essai avec le bulletin Grottes et Gouffres ne permit la parution que de trois numéros en 1948. Un autre essai du côté de la S.S.F, ne permit, lui aussi, que la sortie de 4 numéros d'un bulletin périodique officiel, totalisant 56 pages seulement pour les années 1949 à 1950.

Le C.N.S. créa donc en 1951 une revue trimestrielle de liaison : *Le Bulletin du C.N.S.* Simultanément, la S.S.F. cessa la publication de son bulletin périodique officiel pour donner ses informations au nouveau bulletin.

Animé par ROUIRE de 1951 à 1959, et VILA en 1960, le Bulletin du C.N.S. vécut dix ans, avant de céder la place au Spelunca (4ème série) dans des conditions qui seront indiquées plus loin.

3.4. Dix ans d'activités du C.N.S. (1949-1959)

Ce titre est celui d'un article du Bulletin du C.N.S. n° 2-1960. Cet article dresse le bilan de dix ans d'activités du C.N.S. Ce délai de dix ans correspond à une réalité de fait. Il se trouve en effet que l'année 1959 fut fertile en événements divers qui imposèrent à la spéléologie française une évolution et une orientation différentes.

3.4.1 Activités de regroupement spéléologique

Curieusement, c'est sur le plan international que le C.N.S. situa, dès le départ, ses efforts de regroupement.

- Réunion internationale de Valence,

Du 22 au 25 août 1949, elle se déroula à Valence sur Rhône, et fut organisée par AGERON. Elle regroupait les représentants de 7 nations (France, Angleterre, Cuba, Espagne, Grèce, Italie et Suisse). Pour la France, huit clubs, dont la S.S.F, étaient représentés; l'Armée française (Transmissions) avait envoyé un délégué. Ses objectifs se rapportaient à des sujets dont la plupart sont encore d'actualité: protection des sites, prise de date (ce problème ne fut définitivement écarté qu'en 1973), secours, répertoire des cavités...

La principale décision prise à l'issue de cette réunion internationale fut d'organiser, tous les trois ans, des congrès internationaux de spéléologie. Un comité permanent provisoire des congrès fut institué, avec De LAVAUUR comme secrétaire. Le premier congrès international fut prévu à Paris, sur invitation du C.N.S., à une date à fixer ultérieurement. Les années 1950 et 1951 donnèrent lieu à une activité importante pour constituer, de façon définitive, le Comité Permanent des Congrès et préparer effectivement celui-ci.

- Premier congrès international

Le premier congrès international de spéléologie (secrétariat général: GÈZE et ROUIRE) se tint à Paris du 7 au 12 septembre 1953 sous le haut patronage du Ministre de l'Éducation Nationale, mais aussi du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Ce double patronage était destiné à marquer la vocation à la fois scientifique et sportive de la spéléologie.

Vingt-huit nations étaient représentées par 218 spéléologues inscrits. Environ 150 personnes ont effectivement participé aux travaux.

Ce congrès comportait sept sections de travail : hydrogéologie et morphologie karstique, physico-chimie, météorologie et cristallographie, biologie, habitat humain, fichier et topographie, photo et cinéma, matériel et techniques d'exploration. Plus de cent communications et une dizaine de films furent présentés. Deux séries d'excursions dans le midi de la France (Causses et Pyrénées) firent suite aux séances de travail (13 au 26 septembre).

Le compte-rendu du congrès donna lieu à la publication d'Actes sur laquelle nous aurons à revenir.

- Exposition Nationale de Spéléologie et de Préhistoire organisée à Cannes par DURET du 13 décembre 1952 au 7 janvier 1953 avec la participation de 7 clubs et de 7 grottes aménagées.

- Semaine internationale de la Spéléologie organisée à Marseille par GALLOCHER et GARGUILO du 20 au 28 novembre 1954. Il y eut 40 exposants dont 4 étrangers. C'était une manifestation de vulgarisation spéléologique qui ne mobilisa guère que des associations spéléos locales.

- En octobre 1958, participation du C.N.S., par une délégation officielle, au deuxième congrès international de spéléologie à BARI-LECCE-SALERNO.

3.4.2 Organisation des secours

Dès 1950, le problème des secours préoccupe le C.N.S. Sur intervention de De LAVAUUR auprès de la Direction des Sports, ce dernier accorde une subvention de 397000 francs pour acquisition d'un premier matériel de secours. Cinq dépôts sont mis en place : à Grenoble (Secours de Montagne), Toulouse (Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire), Vesoul (Association Spéléologique de l'Est et pompiers), Montpellier (S.C. Montpellier et pompiers) et Paris (sapeur pompiers).

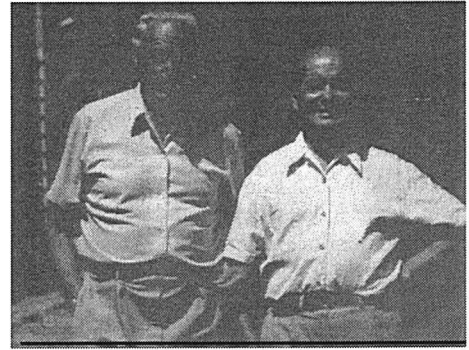
En 1955, une plaquette sur la sécurité en spéléologie et notamment en plongée souterraine est tirée en 20000 exemplaires et remis à la D.G. J.S. pour diffusion auprès des organismes éducatifs, et des contacts sont pris avec le Préfet responsable de la Protection Civile.

En Assemblée Générale du 10 mai 1958, une section (commission) de spéléologie est créée sous la direction de GARGUILO. Une police d'assurance est prévue pour couvrir les organisateurs des secours et sauveteurs. Un réseau de secours prend effectivement vie dans le sud-est.

3.4.3. Stages de spéléologie

Le 31 janvier 1952, le service départemental de la Jeunesse et des Sports du Rhône réunissait et proposait aux principaux responsables de groupes spéléos de la région lyonnaise de réaliser un stage national de Perfectionnement de moniteurs de spéléologie. Ce service assurait la direction administrative et financière du stage, mais laissait au C.N.S. le patronage et la direction technique effective. Ce stage se déroula à Saint-Pierre de Chartreuse (Isère) sous la direction de CHEVALIER (alors Vice-Président du C.N.S. et Président de la S.S.F.) du 19 juillet au 3 août 1952.

Il réunissait une trentaine de spéléos, venant de 24 groupements différents, largement dispersés sur le territoire français.



Fernand Petzl, Pierre Chevalier.

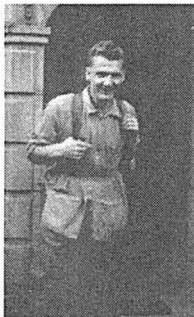


Yves Créac'h, aven Line, 1958
Cliché A. Chochon

La présence de Jeunesse et Sports était assurée, notamment par SCHAFFRAN, dont la participation à la vie de la spéléologie nationale ne manquera jamais dans le cours des années à venir.

Les instructeurs désignés avec l'approbation du C.N.S. étaient PETIT-DIDIER (Grenoble) CRÉAC'H (Nice), JAMBERT (Bougie) MAUVISSEAU (Paris) et PALOC (MONTPELLIER). Il y eut également des exposés de ROUIRE sur la géologie et de BONNET sur la biospéologie. Les exercices sur le terrain se déroulèrent dans le réseau de la Dent de Crolles, avec traversée intégrale du réseau actif, du plateau supérieur à la résurgence du Guiers-Mort.

En 1956, des entretiens interviennent entre le conseil du C.N.S. et la D.G.J.S. sur un projet de création d'un stage permanent de spéléologie à Villars de Lans. Une section (commission) est créée sous le nom de Section de Formation et de Perfectionnement Spéléologique (S.F.P.S.) pour établir un règlement fixant les rapports entre le C.N.S. et les directeurs de stage. En 1959, la D.G.J.S. devenue Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports prenait la décision de créer pour les activités dites de plein air, des degrés de formation. Le C.N.S. prit en charge la responsabilité de garantir les titres de compétence des 3ème et 4ème degrés (initiateur et instructeur).



Jean Corbel en 1954

Un stage se déroula à Vallon Pont d'Arc du 8 au 20 juin 1959 dans le Centre National de Plein Air de Jeunesse et Sports, dirigé par SCHAFFRAN, La direction et l'encadrement du stage étaient assurés par RENAULT et CORBEL. Du fait de son annonce tardive, le stage n'eut que huit participants, mais il fut le premier d'une suite ininterrompue de stages de formation annuelle, qui devaient, avec le temps donner naissance à l'École Française de Spéléologie.



Philippe Renault et R. Ciry

3.4.4. Groupe de plongeurs spéléologues

En 1953, de LAVAU, qui le premier, avait pratiqué la plongée systématique en siphon, avec l'appareil COUSTEAU-GAGNAN, lance un appel pour recenser et regrouper les plongeurs spéléologues.

En septembre 1954, de LAVAU recensait dans le Lot quelques plongeurs dont le Dr DUFOUR, pour préciser l'objet et la forme du groupement projeté. Du matériel de plongée était acquis pour être mis à la disposition des plongeurs spéléos. En 1955, un cours de plongée était organisé en piscine, en liaison avec la Fédération Nationale de Sauvetage, et avec création d'un certificat d'aptitude de premier degré. Parallèlement, de 1951 à 1955, le Clan des Tritons avec LETRONE faisait de son côté l'expérience de la plongée souterraine.

Du 5 au 8 août 1956, un deuxième stage de plongée souterraine, dirigé par LETRONE, réunit quelques plongeurs dans les gorges de Combe Laval (Vercors). Le groupe de plongée est définitivement constitué et déclaré dans le cadre de la loi de 1901 sous le nom de Groupe des Plongeurs Spéléologues Français du Comité National de Spéléologie. Son Président est de LAVAU, vice-président de la Commission Technique de la Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins.

En 1958, GARGUILO crée à Marseille un groupe de plongée. Néanmoins, les morts accidentelles de BUHOT et DUFOUR mettent un frein aux activités du groupe.

3.4.5. Les Expéditions spéléologiques françaises

En juillet-août 1952, une expédition dans le Marguaréis, à cheval sur la frontière franco-italienne, avait été organisée avec l'appui de la commission scientifique du C.N.R.S. Elle regroupait 41 spéléologues de 4 clubs (Spéléo Club de Paris, Groupe Causses et Cévennes du C.A.F., Club Martel de Nice, Spéléo Club de Dijon).

En 1955, GÂCHÉ crée et déclare sous le régime de la loi de 1901 les Expéditions Spéléologiques Françaises dont le but est de concentrer les moyens des grands clubs nationaux en vue d'explorations Spéléologiques importantes en France et à l'étranger. Le C.N.S. accorde son patronage à cette association qui devient ainsi une de ses commissions et prend la dénomination de "Les Expéditions Spéléologiques Françaises du Comité National de Spéléologie".

En 1956, le C.N.S. ayant obtenu du H.C.J.S. une subvention exceptionnelle de 1 000 000 F pour achat de matériel spéléo, c'est par l'intermédiaire des E.S.F. qu'elle met ce matériel à la disposition des groupes.

En 1957, les E.S.F. déploient une grande activité, accordant patronage et parfois prêt de matériel à diverses expéditions: S.C. Paris et Club Martel de Nice au Marguaréis, S.C. de Paris et S.C. Lutèce au Margéraz, Groupe Spéléo Apt et Groupe Casteret de Cannes au Jean Nouveau, etc. Sous des formes diverses, l'action des E.F.S. s'est poursuivie sans interruption dans le cours des années suivantes.

3.4.6. Les difficultés financières

En dix ans d'activité, l'action du C.N.S. avait été globalement positive. La plupart des problèmes importants, concernant la spéléologie sur le plan national, avaient été abordés. Dans tous les cas, une solution avait été recherchée; des orientations avaient été données et des réalisations avaient été menées ou tout au moins ébauchées.

C'est en 1957 qu'une modification des statuts fait du C.N.S. une association de clubs (et non de présidents de clubs), à l'exclusion d'adhérents individuels. Cette nouvelle disposition devait cependant rester inéxecutée pendant plusieurs années. En 1958, malgré ou à cause de son activité intense, le C.N.S. se trouvait dans une situation financière extrêmement délicate. Dès sa création, la Direction de la Jeunesse et des Sports lui avait accordé une aide importante (signalons que tous les chiffres qui font suivre concernent des anciens francs). Pour raisonner en valeur 1983, il faut les multiplier par 0,05 : ainsi, 1000000 F de 1958 valent 50000 F de 1983), mais les apports étaient le plus souvent spécifiques : financement des stages de formation et de perfectionnement; subvention de 397000 F en 1950 pour équipement des centres de secours; subvention de 1000000 F en 1957 pour achat de matériel sportif. Une subvention de fonctionnement annuelle (450000 F en 1956) couvrait largement les dépenses de secrétariat et les activités à caractère "sportif"; le complément allait aux publications, les cotisations perçues étant insignifiantes (en 1957, 325001 F sur un budget de 1 335000 F).

Ce sont précisément les publications qui furent à l'origine des difficultés constatées. Au départ, le C.N.R.S. versait une subvention pour la publication des Annales; ce qui n'empêchait pas le C.N.S. d'apporter à cette publication "la subvention annuelle de beaucoup la plus importante" : 150000 F en 1949, 200000 F en 1950 et 1951, 300000 F à partir de 1952, 500000F en 1956 ...

De plus, les Actes du Congrès International de 1953 représentaient une charge très lourde, aggravée par un incendie de l'imprimerie détruisant les documents déjà prêts, qu'il fallut reconstituer et publier avec un retard de deux ans, accompagné d'inévitables augmentations de tarifs. En outre, une subvention de 1000000 F votée par le C.N.R.S. en décembre 1954 ne fut jamais versée. La participation de cet organisme se limite à un versement de 354472 F couvrant divers Actes du dernier tome du Congrès, publié en ... 1957.

A l'Assemblée Générale du C.N.S. du 10 mai 1958, la situation se présentait comme suit: le disponible au 31 décembre 1957 s'élevait à 485816 F sur lequel restait à imputer un solde de 232420 F pour achat de matériel sur la subvention spécifique de 1 000000 F du H.C.J.S. Ceci ne laissait qu'une disponibilité de 253396 F, avec l'espoir d'une subvention de fonctionnement H.C.J.S., malheureusement réduite à 250000 F (au lieu des 450000 F habituels). Outre les dépenses de fonctionnement, il y avait à couvrir les frais des 4 Bulletins du C.N.S. 1957 impayés (396160 F) ainsi que l'impression du Tome II (solde), III et IV du Congrès International de 1953 (environ 1870000 F); la publication des Bulletins de 1958 ne pouvait évidemment pas être envisagée. Une révision déchirante de la politique des publications dû être faite ; elle fut avaluée par l'A.G. du 30 mai 1959. Le dernier Tome des Annales paru était le n° XII de 1957, le Tome XIII de 1958 était laissé en attente pour dresser la table analytique des matières des 12 premiers tomes et ne devait paraître qu'en novembre 1961.

A partir du Tome XIV, le C.N.R.S. prenait à sa charge la publication des Annales de Spéléologie, qui perdaient le sous-titre Spelunca, et devenaient l'organe du Laboratoire Souterrain de Moulis. Le Bulletin du C.N.S. ne comportait qu'un numéro unique pour les années 1958 et 1959, et était financé par le S.S.F. ; le C.A.F. cessait sa participation aux publications spéléologiques. A ces difficultés matérielles se superposaient des anomalies de fonctionnement qui n'allaient pas tarder à apparaître et devaient conduire le C.N.S. à une évolution importante.

4. La Fédération Française de Spéléologie

4.1. Le Congrès National de Cahors (1959)

A l'issue du 1er Congrès National de Spéléologie, tenu à Mazamet en 1939, le souhait avait été formulé de voir une telle réunion s'instaurer chaque année dans une ville différente. Une guerre était passée et de nombreuses années écoulées, lorsqu'à l'Assemblée Générale du C.N.S. de 1956, on reparla de Congrès Nationaux, à organiser en alternance avec des congrès internationaux.

L'Assemblée Générale du C.N.S. du 10 mai 1958 désigna MARCHAND pour organiser à Cahors en 1959 le 2ème Congrès National de Spéléologie. Déjà en 1957, il avait eu l'occasion d'organiser dans cette même ville le 4ème Congrès Régional de la Fédération Spéléologique du Sud-Ouest, qui avait regroupé une douzaine de clubs locaux. C'est donc en s'appuyant sur le Groupe Spéléologique du Quercy dont il était Président, et avec l'amitié active de RENAULT, que MARCHAND se mit au travail.

La première et principale difficulté qui se présenta fut de savoir qui convoquer. Un recensement des clubs était en cours de réalisation par LAURÈS et ROUIRE, mais il ne fut connu qu'après le Congrès ; il devait d'ailleurs se montrer incomplet et inexact.

Aux Assemblées générales des 10 et 11 mai 1958, le C.N.S. et la S.S.F. avaient rassemblé les effectifs suivants :

- C.N.S.: 21 présents + 16 pouvoirs, correspondant à 18 clubs et 19 individuels (au total 103 spéléologues).
- S.S.F.: 41 présents + 89 pouvoirs correspondant à 9 clubs, 3 personnes morales et 118 individuels.

Si l'on tient compte du fait que plusieurs clubs et individuels figuraient sur les deux listes, c'est une population de moins de 200 spéléologues qui s'était manifestée. Les deux associations nationales étaient loin de regrouper la totalité des spéléos français. En l'absence de recensement, ce fut donc par de multiples recoupements qu'une liste de diffusion de la circulaire de convocation au Congrès put être établie. En définitive, 719 personnes physiques ou morales furent invitées.

Le Congrès se déroula du 6 au 10 septembre 1953. Il rassembla 226 membres correspondants de France, territoire d'outre mer et de 10 pays étrangers divers. Au total, près de 300 spéléologues avaient participé. Il donna lieu à la présentation de 26 communications diverses et 5 films. 4 excursions avec visite de grottes aménagées ou non furent réalisées.

Le budget du Congrès s'élevait à 750000 F. Entièrement autofinancé, il laissait un solde positif de plus de 1000 F qui fût versé au C.N.S. Cette somme était toutefois insuffisante pour permettre la publication d'Actes. Les communications furent publiées dans les Annales de Spéléologie, malheureusement sous une forme fractionnée.

A l'issue de ce Congrès, deux conclusions se dégagèrent :

- les spéléologues exprimaient un désir général de rencontre et de regroupement;
- un grand nombre de clubs et de spéléologues existaient sans adhérer ni à la S.S.F, ni au C.N.S.

Un nouveau recensement des clubs, réalisé par LAURÈS, MARCHAND et ROUIRE permit d'estimer qu'il existait en France environ 200 clubs, regroupant environ 3500 spéléologues (ce dernier chiffre étant vraisemblablement surestimé).

4.2. Les spéléos se comptent

Devant cette importante population Spéléologique, le C.N.S. avait une faible représentativité. A l'Assemblée Générale du 5 juin 1960, il réunissait 23 présents et 21 pouvoirs, couvrant au total 21 clubs, soit le dixième environ des clubs existants. Toutefois, un mouvement était amorcé.

Le 1er janvier 1960, MARCHAND était l'objet d'une nomination professionnelle à Paris, dans une fonction qui l'amenait à de multiples déplacements sur l'ensemble de la France. Il proposa au Président du C.N.S., GÈZE, de devenir le "représentant en spéléologie" du C.N.S. GÈZE donna son accord et son appui en instituant MARCHAND Délégué Général du C.N.S., avec mission de multiplier les contacts; cette décision fut confirmée en A.G. du 5 juin 1960.

Vers le 15 février 1960, MARCHAND rencontra LETRONE à Lyon, et cet entretien déboucha sur une amitié constructive et une action fédérative commune.

Le 28 septembre 1960 était créé à Lyon le Comité Départemental de Spéléologie du Rhône. C'était le premier C.D.S. français (un Comité Départemental avait bien été créé à Valence en 1952, mais il s'agissait là d'une initiative du Préfet de la Drôme, sans aucune visée fédérative).

D'autres contacts furent pris par MARCHAND dans diverses régions de France : Provence, Côte d'Azur, Roussillon, Charentes, Est de la France et région parisienne.

Le 3ème Congrès National qui se tint à Marseille du 3 au 6 juin 1960 regroupa une centaine de participants et permit de nombreuses rencontres. De même, le stage de formation d'initiateur tenu à Vallon du 4 au 16 juillet 1960 reçut la visite de MARCHAND, Délégué Général du C.N.S., DUBOIS, Secrétaire Général de la S.S.F., et LETRONE, Délégué C.D.S. du Rhône. Ces visites permirent d'informer les stagiaires des buts poursuivis par le C.N.S.

Lors de la réunion du Conseil du 13 novembre 1960, le C.N.S. regroupait 65 clubs. L'année 1961 fut une année particulièrement active. Elle vit tout d'abord le Bulletin du C.N.S. reprendre le nom de Spelunca (4ème Série) sous le double patronage C.N.S. - S.S.F.

Il devenait nécessaire de définir les rôles respectifs des deux associations nationales.

En Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 1961, par une modification des statuts, le C.N.S. se fait union d'associations et se déclare Fédération des Associations Spéléologiques Françaises (éditorial GÈZE: "*De l'unité à la multiplicité, de la dispersion à l'union*").



Bernard Gèze, 1961. Cliché J. Choppy

La fin de l'année 1961 vit une extrême confusion s'installer. Les réunions se multipliaient dans les cadres les plus divers et des prises de position s'affirmaient de façon parfois virulente. Nous gardons de l'époque le souvenir de quelques unes de ces réunions où nous avons apporté la présence et la participation ou la contradiction.

Réunion le 1er juillet des "conjurés de Beaurepaire" avec le C.D.S. du Rhône, le Spéléo Club du Forez, le Groupe Spéléo Valentinois, et le Spéléo Groupe du C.A.F. de Grenoble. Ou encore ce feu de camp d'août 1961, sur le Vercors, où CHOPPY fit devant 4 ou 5 clubs en expédition un plaidoyer pro F.F.S. Ou encore cette réunion du 14 octobre 1961, tenue rue Ginoux à Paris et réunissant BONNET, CARO, CHOPPY, MARCHAND et PELTIER. A l'issue de cette réunion de travail, une motion, à laquelle DUBOIS et LETRONE adhérèrent par courrier, fut arrêtée. En voici le texte :



Jacques et Brigitte Choppy. Cliché P. Martin

"Considérant que l'existence de deux organismes nationaux groupant les spéléologues constitue une perte de temps, d'énergie, et entretient des confusions et querelles, nous demandons que les Assemblées Générales du C.N.S. et de la S.S.F., réunies en novembre 1961 donnent pour mission à leurs Conseils de prévoir les modalités d'une fusion en un organisme unique"

Cependant, le C.N.S. continuait son action de fédération de fait.

- réalisation d'un stand de propagande spéléo au Salon de la Nature de la Foire de Paris du 18 au 29 mai 1961 ;
- stage d'initiation à Vallon du 9 au 20 juillet 1961, avec exposé de MARCHAND sur l'organisation du C.N.S. ;
- stage réalisé par LETRONE à Lyon dans le cadre du Comité Départemental ;
- organisation d'un stage de plongée spéléologique à Bendor du 10 au 17 septembre 1961.

En octobre 1961, l'envoi aux clubs par MARCHAND et PELTIER, au nom du Bureau, d'une lettre attirant leur attention sur les avantages (notamment dans le domaine des subventions) liées au regroupement au sein d'une fédération, fut suivi d'un extraordinaire ralliement de clubs au C.N.S. L'Assemblée Générale du C.N.S. du 25 novembre 1961 pouvait compter 37 clubs présents, 21 représentés par pouvoir et 28 adhésions nouvelles : au total 86 clubs. En un an, le nombre des clubs adhérents avait quadruplé. Cette même Assemblée Générale, matérialisant la décision prise en A.G. du 30 mai 1959, mettait en place, sur proposition de MARCHAND, des délégués départementaux dans 50 départements français.

En fin 1961, le C.N.S. avait acquis la dimension d'une Fédération. La S.S.F., de son côté, avait mis à profit l'année 1961 pour rallier ses adhérents. A son Assemblée Générale du 26 novembre 1961. elle décomptait 40 présents et 115 représentés, soit un total de 155 membres. Néanmoins, une inquiétude se faisait jour quant à l'unification de la spéléologie, et le Président CAVAILLÉ exprimait clairement qu'il ne croyait "pas possible de faire disparaître les deux organismes pour les remplacer par un organisme unique".

4.3. La fusion C.N.S. - S.S.F.

A l'issue de leurs Assemblées Générales respectives des 25 et 26 novembre 1961, le C.N.S. et la S.S.F, décidèrent de créer une commission mixte, destinée à étudier toutes les solutions possibles, depuis la fusion des deux associations jusqu'à une séparation complète.

Les membres désignés pour cette commission étaient :

- C.N.S. : GÈZE, CARO, DURET, MARCHAND, ROUIRE;
- S.S.F. : CAVAILLÉ, DUBOIS, GRANIER, SÉRONIE-VIVIEN, BONNET.

La commission se réunissait en séance de travail les 9 et 16 décembre 1961 pour établir un questionnaire. Ce questionnaire fut envoyé à tous les membres du C.N.S. et de la F.F.S. durant la première semaine de janvier 1962. Le dépouillement des réponses a été effectué lors d'une réunion de la commission le 10 février 1962.

Il est intéressant de reproduire ci-après les résultats du dépouillement du questionnaire d'information.

	Questionnaires envoyés		Réponses reçues		Pourcentages de réponses	
Membres du C.N.S.	150		76		51 %	
Membres de la S.S.F.	410		129		32 %	
	Questions posées		Réponses			
	C.N.S.		S.S.F.		Toatl	
	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>
1) Etes-vous bien informé du travail réalisé par les organisations nationales actuelles ?	32	43	77	45	109	88
2) Etes-vous bien informé de l'activité des groupes spéléos français ?	33	41	76	47	109	88
3) la publication actuelle vous satisfait-elle ?	47	25	83	36	130	61
- souhaitez-vous une orientation plus sportive ?	16	26	29	44	45	70
- souhaitez-vous une orientation plus scientifique ?	19	21	37	38	57	59
- souhaitez-vous des publications séparées ?	17	37	30	63	47	100
4) Réservez-vous la publication de vos travaux à Spelunca et aux Annales ?	57	12	69	24	126	36
L'organisation de la spéléo nationale doit-elle :						
5) être conservée dans son état actuel ?	11	64	46	81	57	145
6) évoluer vers une séparation C.N.S. - S.S.F. ?	11	61	16	102	27	163
7) évoluer vers une entente statutaire C.N.S. - S.S.F. ?	63	11	105	19	168	30

Les différentes formes de liaison possible ont été dégagées lors d'une réunion, le 3 mars. Elles ont été présentées pour discussion à une réunion commune des conseils du C.N.S. et de la S.S.F, le 25 mars. Ces conseils ont retenu un projet d'union destiné à être soumis pour approbation aux Assemblées Générales du C.N.S. et de la S.S.F, prévues pour le 10 juin 1962.

Un très fort pourcentage des membres du C.N.S. et de la S.S.F, s'était exprimé pour une liaison accrue entre les deux organismes. Cette poussée à l'union fut commentée par GÈZE dans son éditorial "*Individualisme ou collectivisme*". Il écrivait notamment : "*Il n'est pas de spéléologues scientifiques qui ne doivent être d'abord un sportif et il n'est pas de spéléologue sportif qui ne doive connaître les principes du creusement des cavernes et de la circulation des eaux dans le calcaire*". Nous renvoyons au Spelunca 1962 n° 1 (page 56 et suivantes) pour prendre connaissance des textes intégraux de l'organisation future de la spéléologie nationale et de l'organisation provisoire des relations C.N.S.-S.S.F. qui devaient être soumis à la délibération des assemblées générales des deux associations.

Le 4ème Congrès National de Spéléologie se tint à Malvaux, près de Belfort du 9 au 11 juin 1962, organisé par l'A.S.E. (Association Spéléologique de l'Est). Il regroupait 182 participants et 58 accompagnateurs. 37 communications furent présentées. A l'occasion de ce Congrès, C.N.S. et S.S.F, tinrent chacun, comme prévu, leur Assemblée Générale le 10 juin 1962. L'A.G. S.S.F, était sous la présidence de CAVAILLÉ, président en exercice. Pour le C.N.S., GÈZE, président sortant empêché, avait délégué par lettre ses pouvoirs à MARCHAND.

La consultation pour l'approbation du projet d'organisation future et pour l'organisation provisoire commune donna les résultats suivants :

- C.N.S. : suffrages exprimés 432 ; OUI 419 ; NON 12 ; nul 1
- S.S.F. : suffrages exprimés 120 ; OUI 112 ; NON 14 ; abstentions 5

Il restait à mettre en place un bureau commun pour la structure provisoire. Dans une réunion tenue le matin du 10 juin, le conseil du C.N.S. avait décidé, pour faciliter la mise en route de l'organisme provisoire, de ne pas pourvoir le poste de président pour l'année à venir; ce qui fut fait, la direction du C.N.S. étant assurée de fait pour cette année par le Délégué Général MARCHAND. La S.S.F., en revanche, avait élu un bureau normal, sous la présidence de CAVAILLÉ.

Le lundi 10 juin 1962, une réunion commune des conseils C.N.S. - S.S.F. désignait un bureau provisoire chargé de mettre en place l'organisation commune. Les fonctions étaient également partagées entre les représentants des deux associations :



Congrès de Bordeaux, 1966. De face : Ginet, Gèze, Séronie-Vivien, de Joly.
De dos : Mme et Mr Cavallé.

Président: CAVAILLÉ ; Vice-présidents: de LAVAUUR et SÉRONIE-VIVIEN ; Secrétaires: BONNET et GARNIER ; Trésoriers: GACHE et NUFFER. MARCHAND était confirmé dans les fonctions de Délégué Général pour l'organisation provisoire commune.

Des Directeurs de commissions étaient également désignés pour assurer la marche des institutions anciennes. On notera la création d'une commission des stages qui fut confiée à LETRONE. On sait l'évolution que devait connaître cette commission sur son impulsion, pour devenir l'École Française de Spéléologie sur décision du Conseil du 30 mars 1969.

Il restait à rédiger le texte des statuts de la nouvelle organisation spéléologique nationale.

La fin de l'année 1962 fut toute occupée par de multiples réunions de mise au point des nouveaux statuts. Bien que les principes généraux fussent parfaitement admis par les deux parties, l'adoption et la rédaction des points de détail donnèrent lieu à de multiples échanges de correspondance et à de vives discussions, notamment entre BONNET, DUBOIS et MARCHAND.

Enfin, le 13 janvier 1963, une réunion commune des Conseils S.S.F.- C.N.S. décidait de concrétiser la fusion des deux associations nationales de spéléologie par la création de la Fédération Française de Spéléologie (S.S.F.-C.N.S.). Le projet de statuts arrêté le même jour était publié dans le Spelunca 1963 n° 1 et distribué à tous les membres.

Il restait à le faire ratifier en A.G. extraordinaire et à procéder à la dissolution des deux anciens organismes. Le 1er juin 1963, à l'occasion du Congrès National de Millau, C.N.S. et S.S.F, tiennent leur A.G. extraordinaire. A cette date, la S.S.F. comptait 331 membres à jour de cotisation, le C.N.S. comptait 82 clubs représentant 944 spéléos à jour de cotisation.

- La S.S.F. tient en premier son Assemblée avec 102 membres présents ou représentés. A la surprise générale et avec une éloquence convaincante, PALOC remet en question tout le projet et suscita dans l'assemblée une discussion générale passionnée. Pris à partie par GRANIER, le Président CAVAILLÉ, puis GÈZE et de LAVAUUR indiquent qu'ils n'ont pas toujours été favorables à l'union, mais que l'évolution des idées a rendu ce fait indispensable. En définitive, la décision d'unir la S.S.F. au C.N.S. pour former la Fédération Française de Spéléologie est votée par 7 OUI, 25 NON et 1 blanc.

- Le C.N.S. tient à son tour son assemblée. De LAVAUUR invite les clubs à adopter les statuts "*dont seul un essai loyal démontrera s'ils sont valables*". La mise au vote de l'union avec la S.S.F. n'amène aucune discussion et la décision est prise à l'unanimité des votants. Restait à tenir l'assemblée générale constitutive de la Fédération.

Elle se réunit le 1er juin à 23 heures sous la présidence de Robert de JOLY, doyen d'âge.

Les nouveaux statuts de la F.F.S. sont approuvés par 261 OUI, 1 NON et 8 abstentions.

Nous renvoyons au compte-rendu publié dans Spelunca pour la liste des membres du Conseil élus soit à titre individuel, soit comme représentants des clubs, soit comme Délégués Régionaux. Le 3 juin, le nouveau conseil d'administration élit le bureau qui était ainsi composé : Président : CAVAILLÉ ; Vice-Président: de LAVAUUR ; et DUBOIS ; Secrétaire-Général : MARCHAND . Secrétaire-Général Adjoint : LAUTIER ; Trésorier: NUFFER ; Trésorier Adjoint : POMMIER
La Fédération Française de Spéléologie était née.



Jean Lautier, 1975

4.4. Les premiers pas de la F.F.S.

La F.F.S. était donc née le 1er juin 1963. Ce même jour. Un autre événement Spéléologique grave intervenait : le drame de la Goule de Foussoubie.

Une équipe spéléo surprise par la crue voyait périr deux de ses équipiers. La protection civile intervenait avec des moyens importants et des méthodes qui n'étaient peut-être pas les mieux adaptées à la circonstance. Cela avait coûté 30 millions de l'époque.

La protection civile présenta la facture à la F.F.S., en l'informant que le Ministère de l'Intérieur se disposait à sortir un texte de réglementation de la spéléologie (cette intention s'est manifestée de façon cyclique, à plusieurs reprises depuis). C'est à MARCHAND, en tant que Secrétaire Général, qu'il incombait de traiter avec la protection civile, en la personne de Mr DOUARD qui se révéla un interlocuteur bien intentionné, mais difficile à convaincre. A la suite de multiples entretiens, une réunion fut tenue à Lyon le 24 mai 1964 avec des représentants de la protection civile, du H.C.J.S., de la commission des Secours et des responsables régionaux et départementaux de la Fédération. Il en résulta la mise en place, dans le cadre du plan ORSEC, d'un dispositif de secours spéléologique pour la région pilote Rhône-Alpes.

D'autres soucis concernent le fonctionnement du bureau. Avec un Président à Montauban, un Secrétaire Général à Paris et un Trésorier à Gray (Haute-Saône), il y avait des problèmes de courrier qui se résolvait par lettres ou par bande magnétique (à l'époque, le magnétophone n'était pas d'un usage courant). Le siège social de la F.F.S. avait été situé au B.R.G.M., 74 rue de la Fédération à Paris. Ce n'était qu'une boîte aux lettres, qui fonctionnait assez mal. Une boîte postale fut ouverte, mais elle fut, par obligation administrative, située à la poste centrale du 15ème arrondissement. En fait, il arrivait du courrier à 7 adresses différentes, aux quatre coins de Paris: Muséum d'Histoire Naturelle, rue de Buffon ; premier siège du C.N.S. 26 rue de la Pépinière ; 69 rue de la Victoire; 74 rue de la Fédération ; lieux successifs de localisation du B.R.G.M., de la S.S.F, puis du C.N.S. ; "BP 49" nouvellement ouverte dans le 15ème arrondissement ; et... au domicile privé de MARCHAND et de VILA. Ce dernier qui dirigeait les Publications Fédérales et avait été Vice-Président de la S.S.F, recevait pêle-mêle un courrier où se mêlaient les projets d'articles, mais aussi des demandes d'abonnement dont il n'avait pas à s'occuper, voire des demandes de renseignements les plus divers.

Cela conduisit MARCHAND et VILA à un travail de collaboration suivi qui s'exécutait dans la chambre de l'un ou de l'autre. Machine à écrire, ronéo, magnétophone, dossiers et même un antique adressographe à plaques métalliques s'empilaient joyeusement sur tous les meubles disponibles.

En 1964, la F.F.S. comptait (à jour de cotisation) 294 membres individuels et 117 clubs regroupant 1324 membres. Le secrétariat devait donc gérer un total de 1636 spéléos. Il devint nécessaire de faire appel à une secrétaire à temps partiel, mais un local était également nécessaire.

Un palliatif fut trouvé par la sous-location clandestine d'une toute petite salle, dans un gymnase situé dans les rues chaudes de Pigalle, Nous étions trois à collaborer, avec l'aide, une fois par semaine, d'une secrétaire, accompagnée d'un inséparable enfant en bas âge. L'exiguïté du local, le cliquetis de la machine à écrire et les fantaisies de l'affreux jojo qui tapait sur les meubles et renversait les dossiers rendaient la situation intenable. Il fallait trouver un vrai local.

Trouver un local pour y installer un bureau n'est pas chose simple, la législation comportant des conditions draconiennes. C'est par une relation de GÂCHÉ, après de multiples recherches infructueuses qu'une première pièce en vente fut trouvée dans un vieil immeuble de la rue Saint-Maur (11^{ème} arrondissement).

Il ne manquait plus que l'argent pour l'acheter (20000 francs). Le H.C.J.S. fit un geste et quelques spéléos parisiens firent l'avance du complément. Pour couvrir la dépense définitive, un appel fut adressé à tous les fédérés pour une contribution volontaire exceptionnelle. 142 dons furent reçus, représentant un total d'environ 3500 francs. Quel beau geste fédéral ! Dans les années qui suivirent, deux autres pièces furent achetées, et c'est dans ces trois pièces que se situe l'actuel siège social fédéral.

Il avait fallu d'abord remettre en état cette première pièce. Le plancher s'effondrait et le plâtre des murs était pourri. MARCHAND, qui cumulait, avec les fonctions de Secrétaire Général de la F.F.S. celles de Délégué Régional de la région A (à l'époque 32 départements), avait provoqué la fondation du C.O.S.I.F. (Comité Spéléologique d'Ile de France) qui regroupa, au départ, 11 clubs de la région parisienne.

C'est en s'appuyant sur l'aide bénévole du C.O.S.I.F., qu'il put faire remettre en état le local. Les travaux se faisaient le soir, après la journée de travail de chacun. Rappelons un certain soir de mai 1965 où, pour refaire le parquet, on avait sorti tous les meubles dans la cour. Les autres locataires, alertés par les coups de marteau de l'équipe de MERAVILLE se penchaient aux fenêtres pour regarder avec ahurissement MARCHAND, VILA et quelques autres travailler au plein milieu de la cour, à la lueur d'une ligne électrique de fortune, au tirage, au tri et à la mise sous enveloppe de la convocation à la prochaine A.G. Avec le téléphone, des meubles prêtés (sic) par la S.N.C.F., le secrétariat pouvait tourner. Les bonnes volontés affluèrent. Citons, mais tous ne seront pas cités, DAIROU et DUMONT qui devaient faire leur chemin dans les instances nationales ; HOUSSAIS, dit Petit-Louis, qui quinze ans après manœuvrait encore la "Gestetner" ; VILA bien sûr, BAKALOWICZ, FRANCK, MARTEAU, MERAVILLE, et combien d'autres encore qui me pardonneront de ne pas les nommer.



Gabriel Vila, 1961

Convenablement installée, la Fédération pouvait continuer l'œuvre entreprise par le C.N.S.: mise en place de structures régionales et départementales, poursuite des Publications (Spelunca, Mémoires et Inventaires), développement de l'École Française de Spéléologie, création de commissions multiples (Scientifique, Secours, Assurance, Plongée, Matériel, Photo-Ciné, etc).

Le point succinct de ces réalisations, à la date de 1969, est fait dans Spelunca 1969 n°3.

C'est ici que nous arrêterons ce récit. La vie fédérale a continué, bien sûr, et bien des changements sont intervenus depuis, mais cela sera une autre histoire.

En guise de conclusion

Cette Fédération qui date de vingt ans peut sembler désuète à ce jour, mais elle représentait un grand pas en avant pour les spéléos français.

Les individuels qui recherchaient dans l'ex-S.S.F. principalement des possibilités d'échanges à caractère scientifique y trouvaient une place, qu'il ont encore à l'heure actuelle (les individuels constituent dans la F.F.S. un "noyau" stable d'environ 400 personnes qui semblent s'y trouver à l'aise). Les "Jeunes" qui avaient le sentiment que l'ex-C.N.S. n'offrait pas aux clubs tout ce qu'ils étaient en droit d'attendre, trouvaient apparemment les statuts F.F.S. à leur goût, puisque c'est à l'unanimité du vote qu'ils les avaient adoptés à l'A.G. du C.N.S. du 1er juin 1963.

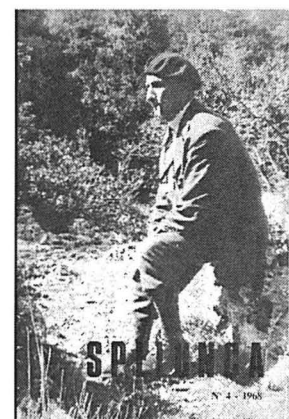
Bien sûr, dans les années qui suivirent, des inconvénients apparurent et des aménagements durent intervenir, mais le bilan d'ensemble était positif.

S'il faut tirer une conclusion, je m'adresserai aux actuels "mécontents". Lorsque les "jeunes" que nous étions, pensions que le C.N.S. et la S.S.F. ne correspondaient pas à nos aspirations, nous sommes entrés dans le "système" et en usant légalement et démocratiquement des règles régissant ces deux organismes, nous avons lutté et agi pour faire changer les choses. Ce mode d'action est toujours valable, et il est intellectuellement honnête. Que les "mécontents" usent donc des règles en cours à la F.F.S. et en premier lieu du vote ; si leur point de vue est bon, il finira par convaincre, puis vaincre.

C'est la seule méthode démocratique d'action.

Lectures complémentaires :

- Ass. EA Martel, "la Société de Spéléologie et Spelunca fêtent leurs cent ans", Spelunca 1995 n°60.
- FFS, "Centenaire de la spéléologie", Spelunca 1988 n°31.
- FFS, "Cent ans de spéléologie française", Spelunca-Mémoires 1993 n°17.
- Laurent R., "Spelunca et ses rédacteurs", Spelunca 1995 n°60.
- Letrône M., "Naissance de la Fédération et de l'École Française de Spéléologie 1960-1974", 2003.



Couverture Spelunca 1968 n°4, dédié à Robert de Joly

Histoire(s)...

Philippe KERNEIS

"Naissance de la Fédération et de l'Ecole Française de Spéléologie 1960-1974 "

par Michel Letrône

Michel Letrône a été le premier président de l'EFS, de 1969 à 1973. Notre commission existait en fait depuis 1959 sous le nom de Commission des Stages, dirigée par Philippe Renault jusqu'en 1960 puis par Michel Letrône.

L'acte de naissance de la Fédération Française de Spéléologie date du 1^{er} juin 1963 où le Comité National de Spéléologie, fondé par Bernard Gèze en 1948, et la Société Spéléologique de France, fondée par Edouard-Alfred Martel en 1895 puis refondée par Robert de Joly en 1936, décidèrent de fusionner.

La FFS célèbre donc cette année ses 40 ans, un bel anniversaire qui sera fêté lors du congrès d'Ollioules. Mais si ces quelques noms et dates sont connus de beaucoup, qui sait encore comment l'histoire s'est écrite ? Les témoignages écrits sont rares et souvent oubliés. Il faut rappeler quelques textes :

- *"Comment naît une fédération"*, Spelunca 1983 n°10, de Géo Marchand, président d'honneur de la FFS qui avait, avec Jean Lesur et Jean-Pierre Couturié, partagé notre dîner de fin de stage initiateur en février 2002 dans le Lot

- *"Passé et avenir de la spéléologie française"*, Spelunca 1974 n°2, de Philippe Renault

En cette année anniversaire, c'est donc Michel Letrône qui publie son histoire de la naissance de la FFS et de l'EFS. Et de l'EFS, car le rôle joué par les stages grâce à la rencontre de spéléo de toutes les régions a été de première importance. C'est ainsi que nous apprenons que la commission des stages avait imprimé un papier à en-tête de la Fédération Française de Spéléologie dès le printemps 1961, deux ans avant la création officielle de la FFS.

Ce texte est donc le récit d'un spéléo passionné, qui a consacré plus de dix ans à notre fédération et à l'enseignement. Michel Letrône revendique SA vérité, qui n'est sans doute pas celle d'autres. Peu importe, son histoire est vivante et se lit avec un plaisir non dissimulé.

Bien des débats d'hier sont encore d'actualité, et il y a beaucoup à apprendre et réfléchir dans cette lecture.

" Chacun a le droit d'écrire la vérité sur l'histoire de la naissance de la Fédération Française de Spéléologie car chacun a sa vérité : C'EST LA LIBERTE

Les actions, inactions ou mauvaises actions de chacun méritent d'être citées : C'EST L'EGALITE

Il y a plusieurs auteurs de l'histoire de la Fédération ; chacune est différente et mérite attention : C'EST LA FRATERNITE

Voici la mienne"

Michel Letrône



L'ouvrage est en vente auprès de l'auteur pour 12 euros, port compris :

Michel LETRONE, 176 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne.